



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Sédhiou**

Département de Sédhiou

***COMMUNE DE SEDHIOU***  
**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL**  
**(PDC)**  
**(2016 – 2021)**

## Table des matières

<b>AVANT PROPOS</b> .....	Error! Bookmark not defined.
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>I. OBJECTIFS</b> .....	<b>6</b>
<b>II. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>7</b>
1. Atelier de cadrage technique et l’harmonisation de la mission des points focaux .....	7
2. Le montage institutionnel du processus de planification .....	7
3. Le diagnostic externe : revue documentaire et entretiens exploratoires.....	7
4. L’atelier de lancement du PDC .....	7
5. Le diagnostic interne participatif .....	7
6. La synthèse et la mise en cohérence du diagnostic .....	8
7. La planification.....	8
<b>III. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b> .....	<b>8</b>
1. Aperçu historique de la Commune .....	8
2. Localisation et situation administrative .....	8
3. Milieu physique.....	9
4. Population et zonage.....	12
<b>IV. DIAGNOSTIQUE SECTORIEL ET ZONAL</b> .....	<b>14</b>
<b>V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>39</b>
1. Vision de développement .....	39
2. Enjeux de développement .....	39
3. Orientations stratégiques et objectifs de développement .....	39
<b>VI. PROGRAMME D’ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>41</b>
1. Hiérarchisation des axes de développement .....	52
2. Le Plan Annuel d’Investissement (PAI) .....	52
3. Stratégie de mise en œuvre .....	58

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>SIGLES</b>	<b>SIGNIFIATION</b>
<b>ANCAR</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ANRAC</b>	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en
<b>ARD</b>	Agence Régionale de Développement
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle / Agent de Santé Communautaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du forage
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CC</b>	Cadre de Concertation
<b>CCG</b>	Consultations Ciblées de Groupes
<b>CCQ</b>	consultations citoyennes de quartiers
<b>CEM</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CLCOP</b>	Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs
<b>CPE</b>	Commission de Planification Elargie
<b>DER</b>	Direction de l'Expansion Rurale
<b>DSDT</b>	Direction des Stratégies de Développement Territorial
<b>FDL</b>	Fonds de développement local
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>ICP</b>	Infirmier Chef de Poste
<b>IDEN</b>	Inspection de l'Education nationale
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PADEC</b>	Projet d'Appui au développement Economique de la Casamance
<b>PADERCA</b>	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
<b>PADL</b>	Programme d'Appui au développement Local
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAP</b>	Plan d'Actions Prioritaires
<b>PDD</b>	Plan de Développement Départemental
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PIA</b>	Plans d'Investissement Annuel
<b>PIL</b>	Plan d'Investissement Local
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>SIF</b>	Système d'Information Foncière
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>STD</b>	Services Techniques Déconcentrés
<b>UNICEF</b>	United Nations Information Children Education Fund

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des potentialités et contraintes physiques.....	11
Tableau 2: Critères du zonage de la Commune .....	14
Tableau 3: Diagnostic du sous-secteur éducation et formation .....	16
Tableau 4: Diagnostic du sous-secteur santé et action sociales.....	18
Tableau 5: Diagnostic du sous-secteur hydraulique et eau potable.....	21
Tableau 6: Diagnostic du sous-secteur commerce et équipements marchands.....	22
Tableau 7: Diagnostic du sous-secteur électrification et télécommunications.....	23
Tableau 8: Diagnostic du sous-secteur hygiène et assainissement .....	24
Tableau 9: Diagnostic du sous-secteur culture .....	26
Tableau 10: Diagnostic du sous-secteur transport et mobilité urbaine .....	27
Tableau 11: Diagnostic du sous-secteur agriculture périurbaine et élevage domestique .....	28
Tableau 12: Diagnostic du sous-secteur groupements de promotion féminine .....	29
Tableau 13: Diagnostic du sous-secteur jeunesse sports et loisirs.....	29
Tableau 14: Synthèse des budgets des dernières années .....	31
Tableau 15: Diagnostic du conseil municipal .....	32
Tableau 16: TABLEAU DU BILAN DIAGNOSTIC .....	33
Tableau 17: Articulation du PDC .....	40
Tableau 18: Programme d'Actions Prioritaires (PAP) .....	42
Tableau 19: Hiérarchisation des axes de développement .....	52
Tableau 20: PAI 2016.....	53

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Pluviométrie .....	10
Figure 2: Pyramide des ages.....	12
Figure 3: Répartition ethnique .....	13
Figure 4: Niveau d'étude des conseillers.....	30
Figure 5: Parité du Conseil.....	30
Figure 6: Renouvellement du Conseil .....	31
Figure 7: Age des conseillers municipaux .....	31
Figure 8: Part des axes dans le PAP.....	52
Figure 9: Hiérarchisation des sous-secteurs dans le PAI 2016.....	57

## LISTE DES CARTES

Carte 1: Carte Administrative: Localisation de la Commune .....	9
Carte 2: Carte du zonage de la commune .....	14
Carte 3: Carte scolaire de la Commune.....	16
Carte 4: Carte sanitaire de la Commune .....	18
Carte 5: Carte hydraulique de la Commune.....	21
Carte 6: Carte des projets du PAP .....	50

## **INTRODUCTION**

### **Contexte et justification**

Le Sénégal s'est lancé dans une politique de décentralisation évolutive et efficace depuis son accession à la souveraineté internationale. Cette politique est un processus progressif et prudent.

La première grande phase, dite expérimentale (1960-1990) est marquée par l'adoption de la loi n°72-25 du 25 avril 1972. Il y a une avancée de la décentralisation en milieu rural et dans la campagne par la création de la communauté rurale.

La deuxième phase dite approfondissement de la décentralisation se caractérise par un élargissement de la compétence des élus locaux et des maires en vue de rapprocher l'administration locale des citoyens. Les communes sénégalaises ont été dotées d'un statut de droit commun : le maire est l'organe exécutif de la commune en 1990.

Le gouvernement institue une politique de régionalisation en 1996. C'est une nouvelle décision qui constitue un changement profond du système administratif local. Elle va émanciper la circonscription régionale et transférer aux collectivités locales un certain nombre de compétences. Cette réforme a un caractère à la fois institutionnel et fonctionnel.

Elle marque un tournant décisif dans le processus de décentralisation au Sénégal, puisqu'elle modifie fondamentalement les relations entre l'État et les collectivités locales en renforçant l'autonomie de gestion, en consacrant l'allègement du contrôle et le transfert de compétences dans neuf domaines. Elle s'accompagne, également, de l'institution de nouveaux dispositifs institutionnels, financiers et humains pouvant favoriser le développement des collectivités locales.

La mise en œuvre de la réforme de 1996 a fait l'objet d'une évaluation en novembre 2007, lors des assises nationales de la décentralisation. Cet exercice a permis aux acteurs de réfléchir sur les différents cadres de la décentralisation, d'identifier les acquis, les contraintes et de proposer des axes de réformes.

C'est ainsi qu'il est apparu nécessaire, notamment à la faveur de l'alternance politique intervenue en 2012, d'opérer des changements en profondeur dans la politique de décentralisation, tout en veillant à prendre en charge les aspects relatifs à l'aménagement du territoire.

Cette réforme dite acte 3 de la décentralisation, opère un bouleversement majeur dans l'architecture du pays. Elle est adossée à 3 axes stratégiques à savoir : la communalisation intégrale, l'érection du département en collectivité locale et les régions « pôles territoires ».

Ce nouvel environnement dans lequel s'inscrit l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune de Sédhiou se caractérise par l'entière responsabilité de la commune dans toutes les phases du processus de développement, conformément à l'esprit de la loi portant transfert de compétences aux collectivités locales, mais aussi l'expérimentation des nouveaux outils de planification du PNDL.

## **I. OBJECTIFS**

En décidant de l'élaboration d'un plan de développement pour la commune, le Conseil municipal de Sédhiou s'est fixé comme objectif général, la définition des principales orientations du développement de la commune pour les six prochaines années, en tenant compte des potentialités et contraintes, des besoins et des moyens disponibles ou attendus. De façon spécifique ces orientations passent par les actions suivantes :

- L'établissement d'un diagnostic socio-économique et environnemental. Ce diagnostic concerne aussi bien le niveau et la distribution des équipements, que les organisations sociales existantes et analyse les atouts et potentialités ainsi que les problèmes et contraintes de développement ;
- La définition des grandes orientations et des options de développement devant guider l'action future du Conseil municipal ;
- L'identification et la priorisation des programmes d'action à court et moyen terme (P.A.P et P.I.A), axés sur les aspirations des populations définies lors du diagnostic participatif au niveau des quartiers et des sessions de planification au niveau de la Commission Elargie de Planification ;
- La détermination des moyens requis et mobilisables pour la mise en œuvre des actions ;
- La constitution d'une base de données de référence à travers les nouveaux outils de collecte du PNDL;
- La mise en place d'un dispositif approprié pour l'exécution, le suivi et l'évaluation concertés des actions préconisées.

## **II. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'élaboration du PDC de la commune de Sédhiou s'est déroulée, sous la supervision de l'ARD de Sédhiou et à travers la Commission Elargie de Planification notamment l'implication des STD que sont le SRADL, le SRP et le SRSD. Elle s'est basée sur des outils informatiques, un Comité technique régional et des points focaux. Plusieurs phases itératives ont été nécessaires et elles sont conformes au principe de l'approche participative.

### **1. Atelier de cadrage technique et l'harmonisation de la mission des points focaux**

Ce fut l'occasion de partager avec les points focaux la démarche de planification locale. Par la même occasion les différents outils nécessaires à l'élaboration de ce document ont été partagés et adaptés.

### **2. Le montage institutionnel du processus de planification**

Selon l'article 12 du décret 96-1133 du 27 Décembre 1996, portant transfert de compétences aux collectivités locales en matière de planification, « Il est créé au niveau de chaque collectivité locale, une commission chargée de préparer le plan de développement de la collectivité concernée en rapport avec l'Agence Régionale de Développement ».

En application de cette disposition, le Maire de la Commune a mis en place un comité élargi de planification chargé de guider et valider les livrables.

Un Comité Technique Régional regroupant les services techniques a été mis en place. Ces différents acteurs doivent se réunir aux étapes importantes du processus.

### **3. Le diagnostic externe : revue documentaire et entretiens exploratoires**

Il a permis de visiter un certain nombre de documents pour rassembler le maximum d'informations sur la situation économique et sociale de la commune. Il a donné lieu à un document de pré diagnostic de la Commune ainsi qu'un pré-zonage qui seront ensuite amendés validés par les populations.

### **4. L'atelier de lancement du PDC**

Il montre l'engagement des parties prenantes et une délibération du Conseil municipal a acté le début du processus de planification. (Mettre la référence de la délibération)

### **5. Le diagnostic interne participatif**

Il a été le moment fort ayant permis de mettre en relief les atouts et potentialités de la Commune, mais aussi d'identifier les difficultés et contraintes qui entravent son développement socio-économique. Il s'est déroulé sous forme d'ateliers zonaux.

## **6. La synthèse et la mise en cohérence du diagnostic**

L'exercice permet de mettre en cohérence les résultats du diagnostic en termes de dynamique communautaire actuelle, d'atouts et de potentialités, de contraintes, de difficultés spécifiques et les hypothèses de solutions proposées par les populations.

## **7. La planification**

L'exercice a donné lieu à deux principaux livrables que sont le Programme d'actions prioritaires et le Plan d'Investissement Annuel.

### **Difficultés rencontrées**

La principale difficulté se résume au caractère nouveau de l'exercice compte tenu du changement de paradigme et de cadre de référence des politiques nationales (Acte 3 de la décentralisation, PSE.) ; mais aussi de la consécration de nouveaux cadres et outils pour la participation citoyenne. Mais l'adaptation du PNDL et la collaboration des autorités municipales et des populations ont permis de surmonter ces difficultés.

## **III. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **1. Aperçu historique de la Commune**

La ville de Sédhiou a été le point de départ de l'entreprise coloniale d'annexion du Royaume Baïnouk, entamée à partir de 1936 avec l'installation du Fort Pinet Laprade qui servira ainsi de cantonnement militaire. Sédhiou a profité de sa position pour impulser la traite arachidière et le drainage des importantes ressources naturelles et agricoles. Depuis, le développement du port fluvial de Ziguinchor à partir de 1906, la ville a connu un déclin progressif. Aux indépendances, la Commune de Sédhiou est créée par la loi 60-232 du 07 février 1960. En 2008 la loi 2008-14 du 18 mars 2008 elle devient la capitale régionale de la région du même nom. Sédhiou connaît alors un regain de dynamisme sans pour autant jouer son rôle de pôle économique régional.

### **2. Localisation et situation administrative**

La Commune de Sédhiou qui comprend 8 quartiers, se situe au Centre du département du même nom comme le montre la carte n°1 :

Elle est limitée

Au Nord et à l'Ouest par la Commune de Diendé,



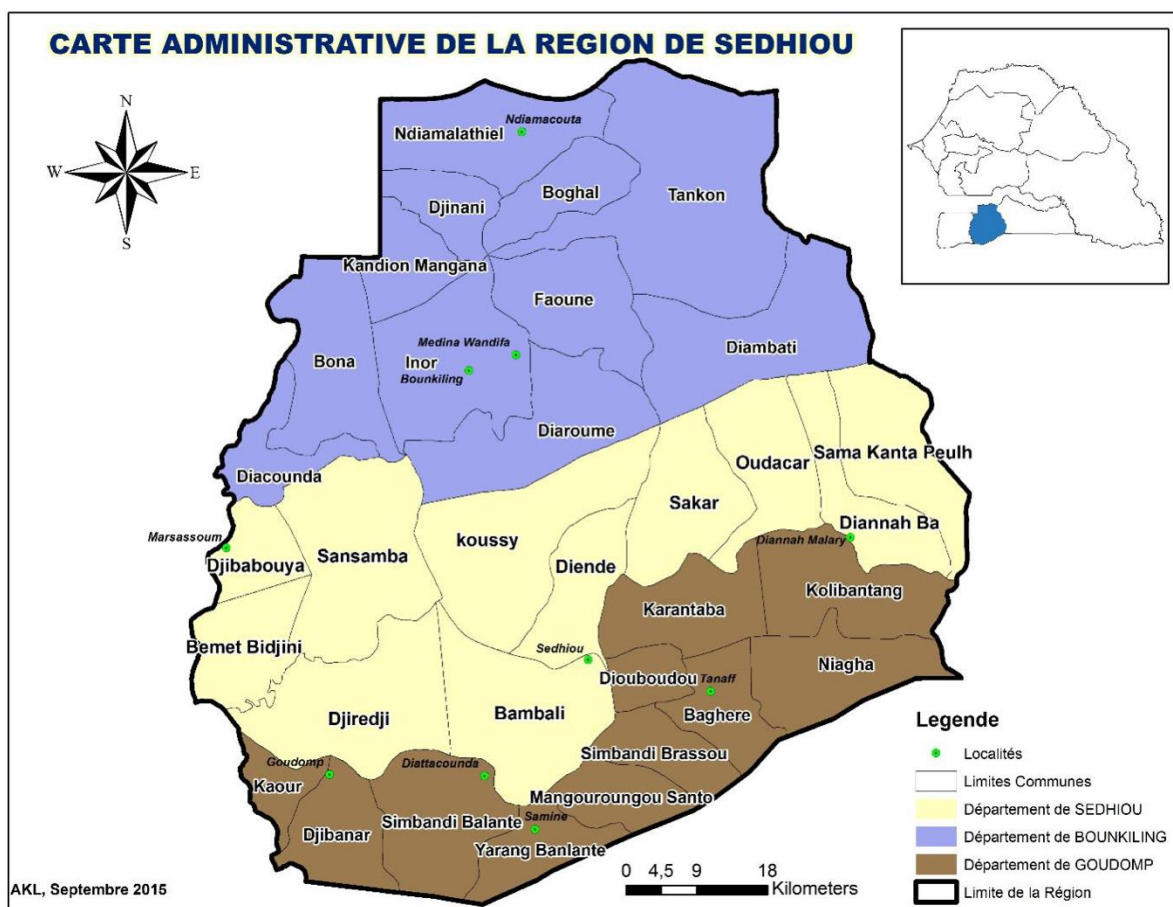
Au Sud par la Commune de Bambaly ;

A l'Est par le Fleuve Casamance.

La Commune de Sédhiou est située sur le bassin versant de la rive droite du Fleuve Casamance.

Elle s'étend sur une superficie d'environ 10,77 km<sup>2</sup>. La Commune est d'un accès relativement facile du fait de l'axe Sénoba-Médina Wandifa-Sédhiou, mais son décentrement fait qu'elle est enclavée par rapport aux grandes capitales régionales du Sud (Ziguinchor, Kolda).

Carte 1: Carte Administrative: Localisation de la Commune



### 3. Milieu physique

#### ❖ Relief et sols

La ville est bâtie sur un site constitué de plateaux et de bas-fonds (vallées). Le site est composé de dépôts sédimentaires d'origine marine et fluorent.

Au niveau des plateaux on note des sols ferrugineux tropicaux, plus ou moins lessivés, tandis que les vallées sont caractérisées par des terres hydromorphes, avec une forte teneur en limon argileux.

Le long du fleuve, les sols minéraux à Pseudo Gley offrent des potentialités importantes, notamment pour la riziculture, mais restent difficilement aménageables du fait de leur texture hydromorphe.

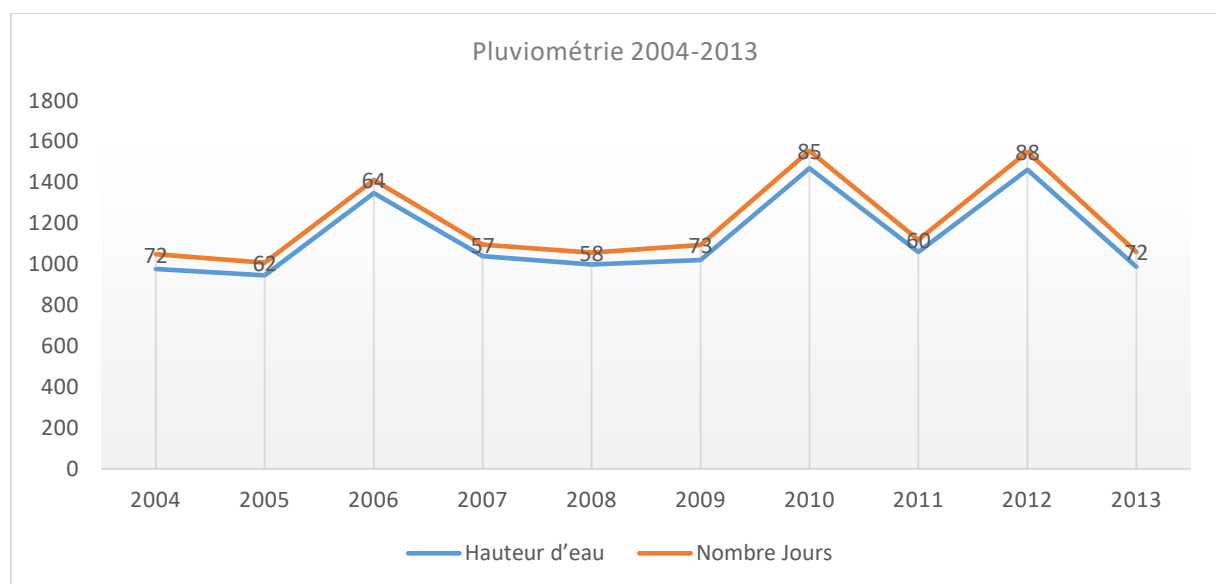
Le phénomène du ravinement des sols est fréquent et constitue une préoccupation permanente en matière d'aménagement, d'entretien de la voirie et de protection des habitations. La nature et le modelé du sol et les conditions pluviométriques contribuent à une dégradation rapide des réseaux.

#### ❖ *Climat et pluviométrie*

Le climat de la zone est de type soudano-guinéen, chaud et humide marqué par l'alternance d'une saison pluvieuse allant de mai à octobre et d'une saison sèche de novembre à avril.

La pluviométrie assez satisfaisante avec des pics de plus de 1 300 mm, est cependant très irrégulière du point de vue temporelle.

Figure 1: Pluviométrie



Source : DRDR Sédhiou 2014

#### ❖ *Végétation et faune*

La ville de Sédhiou se trouve dans l'une des dernières réserves forestières du pays avec comme principales formations végétales la savane arborée, la palmeraie, la rôneraie et la mangrove. Malgré les menaces de salinisation, le domaine forestier est à la fois réserve en terres fertiles, source de combustibles ligneux, de bois d'œuvre, d'artisanat et de services, de produits de cueillette, de plantes médicinales, et de pâturage. La végétation luxuriante abrite une faune sauvage assez variée (phacochères, biches, lièvres et de nombreuses espèces d'oiseaux) et offre des possibilités pour le développement du tourisme.

❖ *Ressources en eau*

Le réseau hydrographique est principalement constitué du fleuve ‘‘Casamance’’ dont l’eau est devenue saumâtre du fait de la remontée de la langue salée. Ce site fluvial permet à la commune de développer, au-delà de la pêche, des activités de tourisme. Cependant, la présence d’un marigot au Nord de la ville réduit les possibilités d’extension de la commune dans les directions sud et ouest.

La ville bénéficie d’une bonne accessibilité aux eaux souterraines avec la nappe continentale terminale entre 1 à 7 m de profondeur facile à exploiter, la nappe intermédiaire du miocène à 100 m de profondeur et celle du maestrichtien plus profonde à 300m de profondeur. Ces aquifères contiennent des volumes très importants d’une eau de bonne qualité pouvant être utilisée de manière durable dans l’alimentation des populations et l’irrigation.

### Synthèse de la présentation physique

Tableau 1: Synthèse des potentialités et contraintes physiques

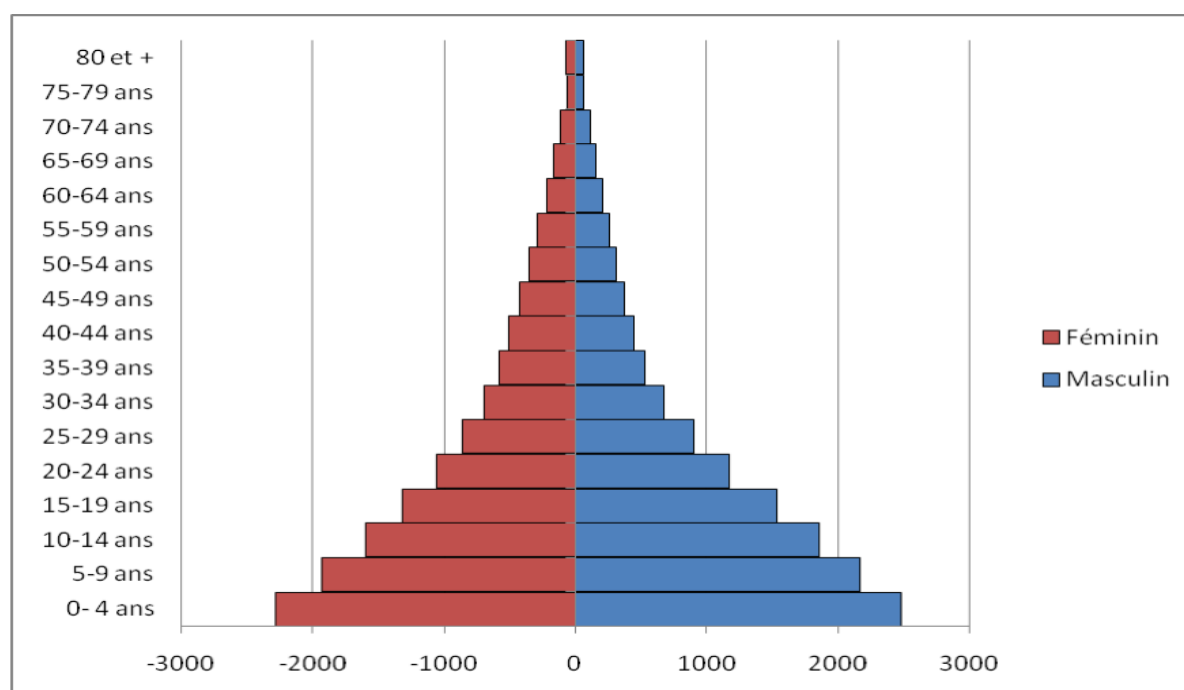
Milieu Physique	Potentialités	Contraintes
<b>Relief et sols</b>	-Relief relativement plat et incliné vers le fleuve -Sols aptes à l’agriculture	-Ravinements très accentués dans certains endroits -Poussière -Sols hydromorphes à certains endroits (abords du fleuve)
<b>Le Climat</b>	-Assez bon climat -Temps chaud et humide	-Quelques vents violents en hivernage
<b>La pluviométrie</b>	- Bonne pluviométrie	-Ravinements très accentués dans certains endroits
<b>La Végétation et la faune</b>	- Paysages de savane arborée, palmeraie, rôneraie et mangrove - faune assez variée avec beaucoup d’oiseaux	-Disparition de certaines espèces -Ile du Diable peu exploitée
<b>Les Ressources en eau</b>	-Présence du fleuve Casamance -Présence de vallées (Bacoume,	-Remontée de la langue salée au niveau du fleuve

	Samirong...) -Nappe affleurant	
--	-----------------------------------	--

#### 4. Population et zonage

La population de la Commune de Sédhiou est de 25859 habitants (ANSD/projection 2015). Elle s'étend sur une superficie de 10,77 km<sup>2</sup> soit une densité de 2401 habitants au km<sup>2</sup>. La population est majoritairement peuplée d'hommes (51,5%).

Figure 2: Pyramide des âges



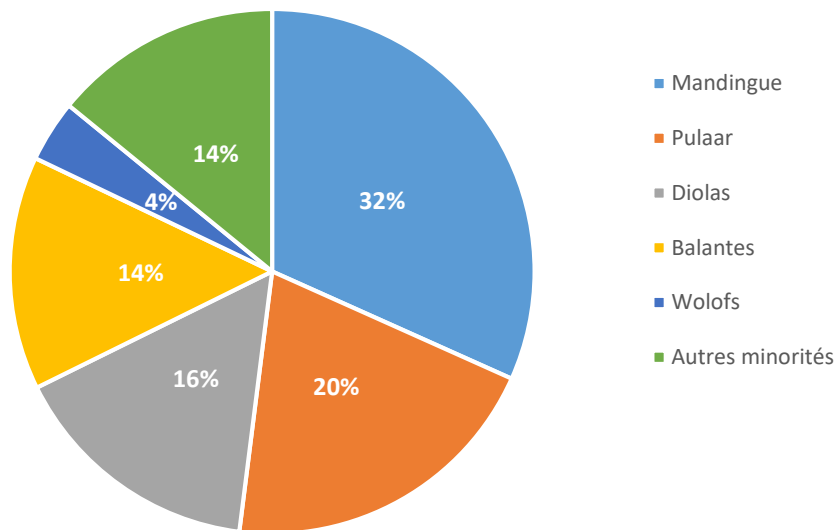
Source : SRSD-Sédhiou/ANSD-Projections 2015

La commune est presque entièrement musulmane avec 92,5%.

L'ethnie Mandingue constitue 31,7 % de la population totale de la commune. Elle est suivie par les Pulaar 20,3 %, les Diolas 15,7 %, les Balantes 14,4 % et les Wolofs 3,8 % ainsi que d'autres minorités.

La migration affecte essentiellement les jeunes qui émigrent vers les centres urbains dans l'espoir d'y trouver un emploi et aussi vers l'étranger (Dakar, Kolda, Ziguinchor, la Guinée Bissau et la Gambie). La Commune est également fortement marquée par une migration vers l'étranger, particulièrement vers les pays européens.

Figure 3: Répartition ethnique



Source : PIC 2012, Commune de Sédhiou

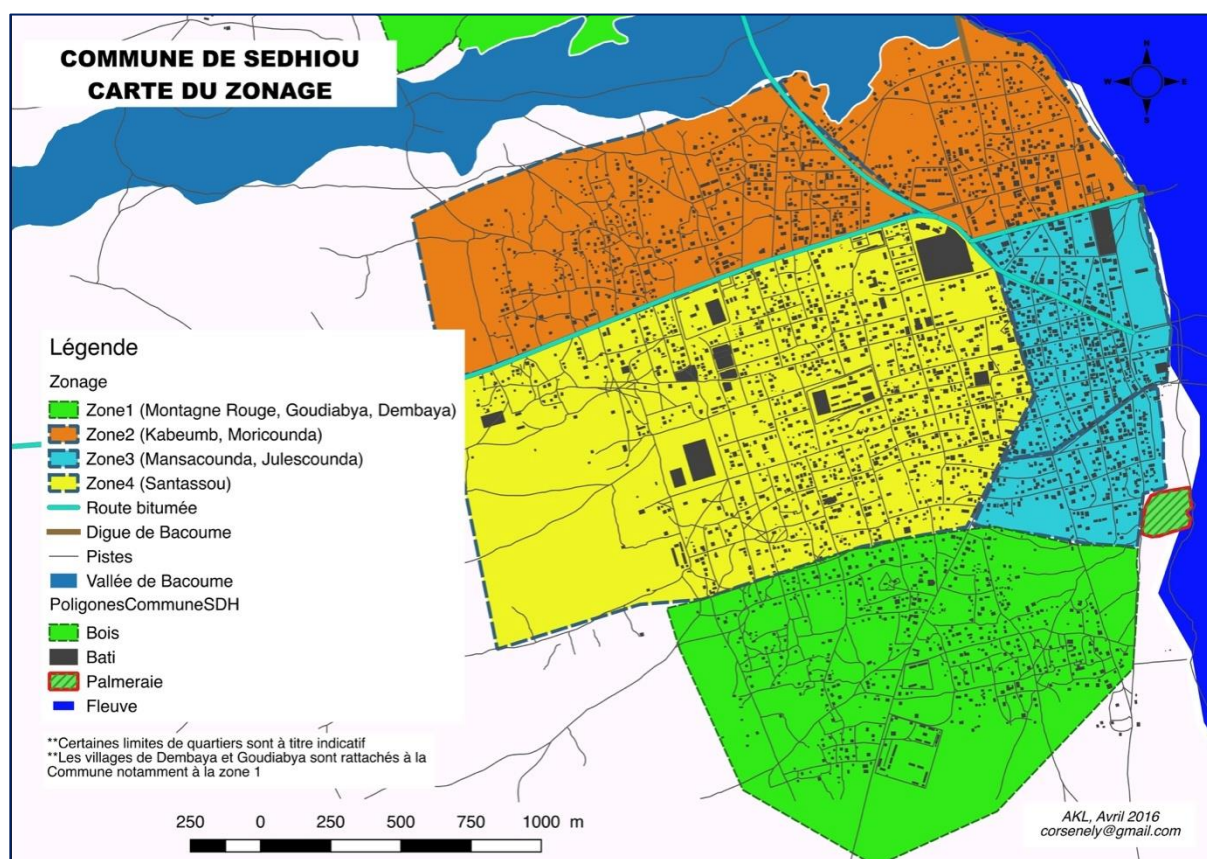
Cette population est répartie en quatre zones à travers 8 quartiers officiels et un village nouvellement rattaché à la commune.

- Zone 1 : au Sud Ouest, avec le quartier Montagne rouge et les villages de Goudiabya et Dembaya, moins équipée
- Zone 2 : au Nord et à l'Est, bien équipée constituée des quartiers Kabeumb et Moricounda
- Zone 3 : au Sud Est et un peu au centre, constituée des quartiers Julescounda et Mansacounda, bien équipée
- Zone 4 : au centre et à l'Ouest, constituée du seul quartier de Santassou avec un bon niveau d'équipement.

Tableau 2: Critères du zonage de la Commune

ZONE	QUARTIERS	POPULATION	POURCENTAGE	ESTIMATION DU NOMBRE DE MENAGE	NIVEAU EQUIPEMENT	COMMUNAUTE TERRITORIALE	SITUATION GEOGRAPHIQUE
1	MONTAGNE ROUGE GOUDIABYA DEMBAYA	4906	19%	49	+	Même appartenance territoriale	Mêmes caractéristiques géographiques
2	MORICOUNDA KABEUB	7341	28,4%	73	++	Même appartenance territoriale	Mêmes caractéristiques géographiques
3	JULESCOUNDA MANSACOUNDA	8142	31,5%	81	++	Même appartenance territoriale	Mêmes caractéristiques géographiques
4	SANTASSOU	5470	21,2%	55	++	Même appartenance territoriale	Mêmes caractéristiques géographiques

Carte 2: Carte du zonage de la commune



Source : Enquête PDC Sédhiou 2015

#### **IV. DIAGNOSTIC SECTORIEL ET ZONAL**

##### **▪ Education et formation**

La Commune de Sédhiou compte 20 établissements d'enseignement dont 19 d'éducation formelle et un Daara. Le nombre total de salles de classe est de 237 (DIPE : 20 ; Elémentaires : 73 ; Moyens : 67 ; Secondaires : 59 ; Techniques et professionnelles : 18. Les abris provisoires constituent 10,5% du nombre total de salles (en moyenne chaque établissement comporte 1 abri provisoire au moins).

Le privé représente 26% des structures éducatives et le public 74% sur le nombre total d'établissements.

L'effectif total pour 2015 est de 9402 élèves (réparti de la façon suivante : 58% de garçons et 42% de filles). En termes d'effectif, le DIPE représente 7%, l'élémentaire 22%, le moyen 44%, le secondaire 23% et la formation professionnelle et technique 4%.

Cet effectif rapporté au nombre total de table banc donne 2 élèves par table-banc et dans quasiment tous les niveaux. Cependant 24% des table-banc sont à réparer.

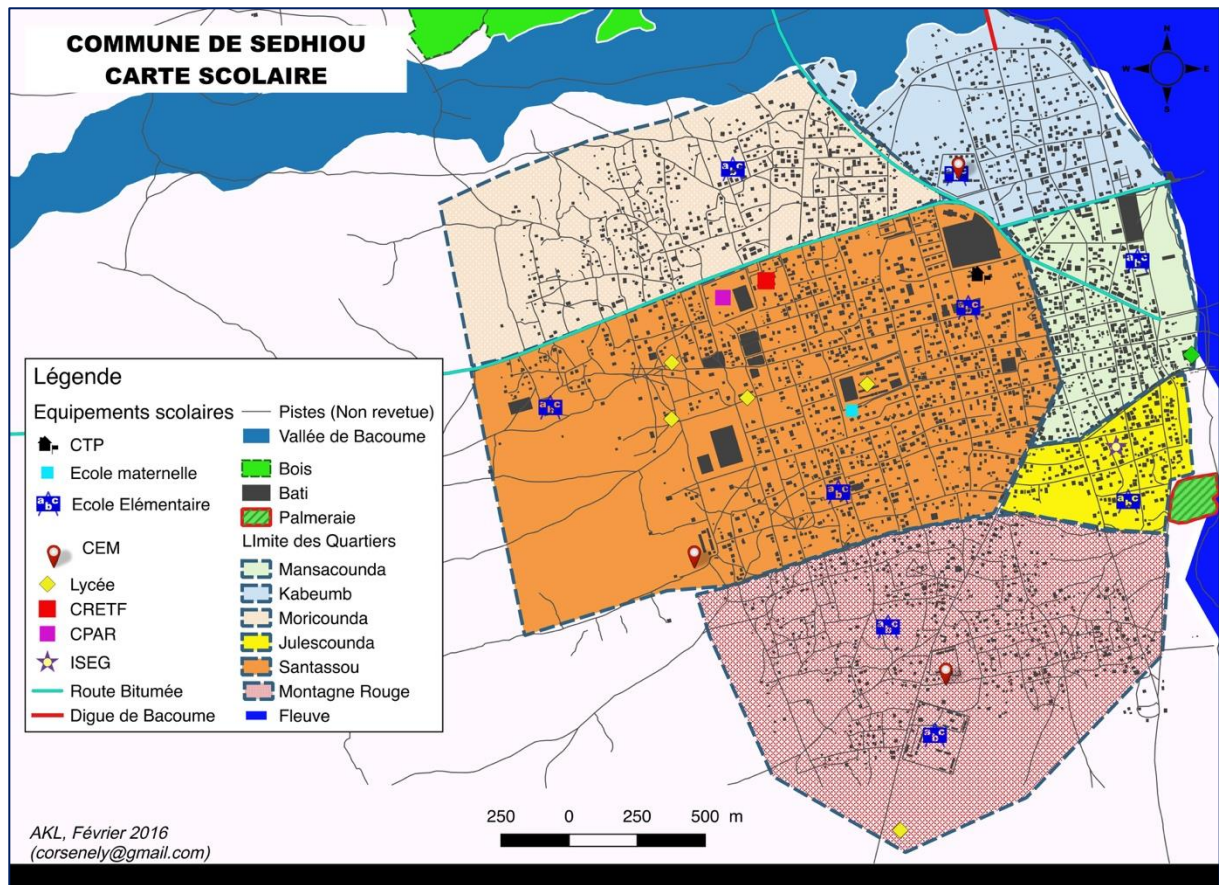
En général, les établissements d'enseignement sont accessibles géographiquement. 74% d'entre eux sont à moins de 100m d'une route goudronnée ou latéritique.

Près de 90% des établissements scolaires dispose d'une adduction d'eau.

Chaque quartier dispose d'au moins d'un établissement public d'enseignement. Seul le quartier Mansacounda dans la zone 3 ne dispose pas d'école primaire malgré son niveau d'équipement acceptable.

L'enseignement technique et professionnel est marqué par la présence du CRETF qui est en phase de développement et du CPAR encore en état léthargie.

Carte 3: Carte scolaire de la Commune



Source : Enquête PDC Sédhiou 2015

Tableau 3: Diagnostic du sous-secteur éducation et formation

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 lycée</li> <li>2 écoles primaires (Goudiabya et montagne rouge)</li> <li>1 CEM</li> <li>1 écoleprivée (AMA)</li> <li>1 écolematernelle à l'école 7</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de maternel</li> <li>5 classes en abris provisoire a l'école primaire de Goudiabya</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une case des tout-petits</li> <li>Construction d'une autre école primaire (Dembaya)</li> <li>Construction de 5 salles de classe</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilités des écoles (élémentaire CEM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de salle de classe</li> <li>Manque d'espace réservé aux CEM</li> <li>Absence d'école maternelle</li> <li>Manque de gardien pour les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un autre CEM</li> <li>Construction de salle de classe en hauteur</li> <li>Construction d'une école maternelle</li> <li>Recrutement des gardiens pour les écoles</li> <li>Construction d'une école</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ écoles</li> <li>▪ Absence d'école arabe</li> <li>▪ Absence de magasin de stock pour les matériels de l'école</li> <li>▪ Absence de terrain de sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ arabe</li> <li>▪ Restructuration pour aménager un terrain de sport</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une école élémentaire a Julescounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'école maternel et de collègue</li> <li>▪ Manque d'espace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implantation d'une école maternelle</li> <li>▪ Recherche d'espace</li> <li>▪ Construction d'un CEM</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 écoles disponibles (5 publique et 3 prive)</li> <li>▪ Proximité des écoles</li> <li>▪ Existence des écoles privées</li> <li>▪ Disponibilité de deux centres professionnels</li> <li>▪ Existence d'une case de tout petit</li> <li>▪ Existence de l'IA et l'IEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelques abris provisoires dans les écoles</li> <li>▪ Absence de clôture pour l'école 8</li> <li>▪ Absence d'eau courante dans les écoles</li> <li>▪ Manque d'école d'application</li> <li>▪ Problème lie à l'état civil pour certains élèves</li> <li>▪ Manque de cantine scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résorption des abris provisoires</li> <li>▪ Clôturer l'école</li> <li>▪ Adduction d'eau dans les écoles</li> <li>▪ Eriger une école en école d'application</li> <li>▪ Organiser une audience foraine</li> <li>▪ Sensibilise les parents pour l'importance de l'état civil</li> <li>▪ Mettre en place des cantines scolaires dans les écoles</li> </ul>

#### ▪ Santé et actions sociales

La Commune de Sédhiou compte quatre établissements sanitaires. Un hôpital, un centre de santé et 2 postes de santé. Au regard de la norme de l'OMS d'un poste de santé pour 10000 habitants, l'on serait tenté de dire qu'il existe un gap d'un poste de santé à combler, mais la présence de l'hôpital régional et du centre de santé de Moricounda règlerait ce problème. En termes de répartition spatiale, quatre quartiers abritent au moins un poste de santé.

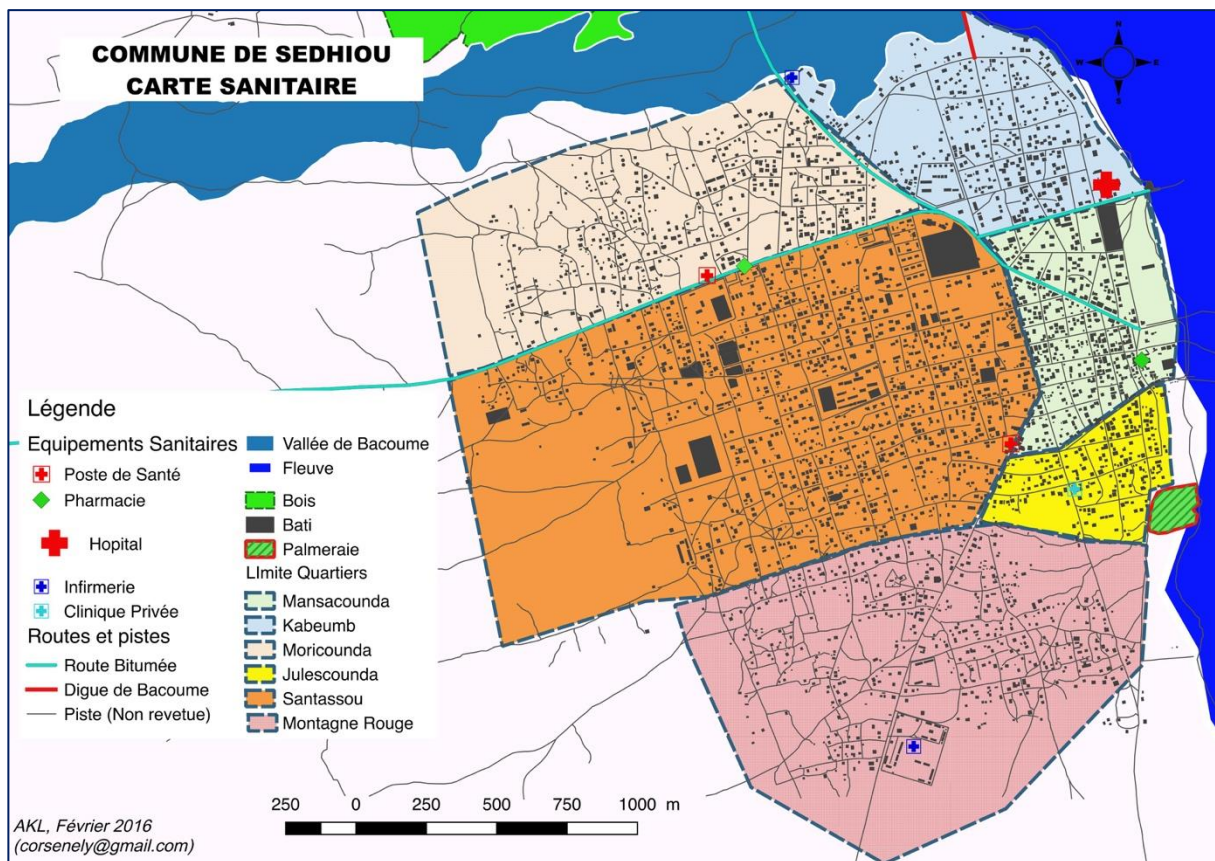
Au total 38 salles sont dans de bonnes conditions dans les établissements de santé. Les 20 sont au niveau de l'hôpital régional. 7 salles ont besoin d'être réhabilitées pour améliorer la capacité d'accueil. L'hôpital dispose de 13 blocs d'hygiène, 5 pour le centre de santé et 7 pour les 2 postes de santé. Le constat général est que les conditions sont insuffisantes au regard du statut de commune chef-lieu de région mais aussi et surtout compte tenu du nombre de patients reçus par jour (125 pour l'hôpital et 50 pour le centre de santé de Moricounda).

En termes d'accessibilité, les différentes structures de santé se localisent à moins de 100m d'une route praticable. Mais il faut signaler l'état de dégradation généralisée des routes de la région, ce qui ne facilite pas les évacuations étant entendu que le nombre d'ambulance est très limité (2 seulement).

A côté de ces structures publiques de santé, la Commune de Sédhiou abrite une infirmerie à l'école AMA au quartier Montagne Rouge et un cabinet privé à Julescounda ce qui renforce le nombre de structures sanitaires.

En termes d'effectif, il convient de noter une faiblesse du personnel de santé... mais aussi l'absence de certaines spécialités dans la région.

Carte 4: Carte sanitaire de la Commune



Source : Enquête PDC Sédhiou 2015

Tableau 4: Diagnostic du sous-secteur santé et action sociales

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une Infirmerie à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune structure de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un poste de sante avec</li> </ul>

AMA (Montagne Rouge)	<p>santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inaccessibilité de la zone pour l'évacuation des malades par voiture</li> </ul>	<p>une maternité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Restructuration de la zone (Goudiabya, Montagne Rouge et Dembaya)</li> <li>▪ Créer des routes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité de structure de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance de salle d'accouchement (CSS) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salle d'attente très petite pour la maternité (CSS)</li> <li>▪ Absence de bloc opératoire</li> <li>▪ Absence de scanner radio graphique</li> <li>▪ Insuffisance de personnel qualifié (hôpital régional et CSS)</li> <li>▪ Bloc d'hygiène mal entretenu (Hôpital régional)</li> <li>▪ Cout élevé des médicaments</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction et équipement des salles d'accouchements</li> <li>▪ Construction des salles d'attentes</li> <li>▪ Construction équipement du bloc opératoire</li> <li>▪ Construction et équipement du scanner radiographique</li> <li>▪ Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié</li> <li>▪ Sensibiliser l'administration hospitalière sur l'entretien des blocs d'hygiène</li> <li>▪ Appliquer le programme CMU</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forte population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de poste de santé</li> <li>▪ Manque d'espace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implantation de poste de sante</li> <li>▪ Recherche d'espace</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poste de sante disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eloignement du poste de sante par rapport à la majorité de la population</li> <li>▪ Manque de structure de sante</li> <li>▪ Insuffisance du personnel de sante</li> <li>▪ Eloignement des pharmacies</li> <li>▪ Accès difficile du post de sante (routes) mauvaises état de construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un autre centre de sante de proximité</li> <li>▪ Affecter du personnel</li> <li>▪ Implanter une pharmacie de proximité</li> <li>▪ Construction des routes dans les nouveaux lotissements</li> </ul>
---	--	--

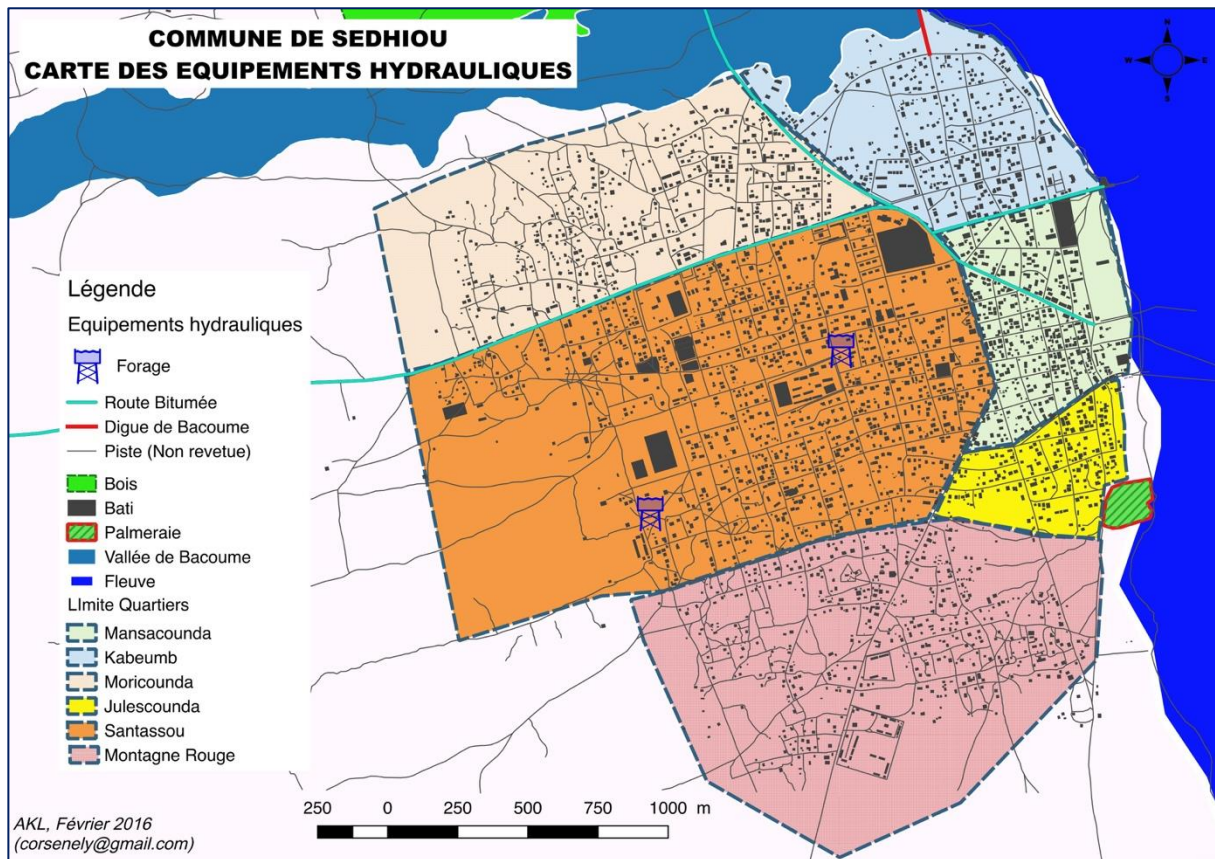
- **Hydraulique et eau potable**

La Commune dispose d'un réseau hydraulique marqué par la présence de 2 forages dans le quartier Santassou :

Un forage d'un débit réel de 33 m<sup>3</sup>/h avec un château d'eau d'une capacité de 100 m<sup>3</sup>. Cette source d'eau fonctionne toute l'année et aliment les ménages de 4 quartiers de la commune. Elle est alimentée en énergie par le réseau électrique de la SENELEC.

Le débit de l'autre forage est estimé à 32 m<sup>3</sup>/h. Ce forage alimente 2 quartiers (Santassou et Montagne Rouge). Il fonctionne toute l'année et est équipé d'un groupe de 2 groupes électrogènes (l'un n'est pas fonctionnel par manque de carte).

On note également plusieurs puits, notamment dans la zone 1 qui regroupe le village rattaché à la commune récemment (Goudiabya).



Source : Enquête PDC Sédhiou 2015

Tableau 5: Diagnostic du sous-secteur hydraulique et eau potable

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plusieurs puits</li> <li>▪ Existence de robinet dans les maisons aux abords de la route de Bambaly</li> <li>▪ Un puits avec pompe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tarissement des puits à cause de la profondeur de la nappe</li> <li>▪ Eau de puits pas potable</li> <li>▪ Manque / insuffisance réseau adduction d'eau</li> <li>▪ Quartier non lotis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Restructuration du côté Ouest de Julescounda et régularisation de tous le quartier</li> <li>▪ Maitre en place un réseau d'adduction d'eau potable</li> <li>▪ Construction d'un forage vers cette zone</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clôture limite</li> <li>▪ Accès difficile au réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etendre l'adduction d'eau</li> <li>▪ Facilite l'accès en encourageant les branchements sociaux</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de châteaux d'eaux (2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas d'extension du réseau hydraulique</li> <li>▪ Absence de borne fontaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relier l'extension pour les nouveaux installés</li> <li>▪ Mettre en place les bornes fontaines</li> </ul>
--	--	--

### ▪ Commerce et équipements marchands

On note un seul marché fonctionnel dans la commune de Sédhiou. Il s'agit du marché central qui se localise au centre-ville près des services et banques.

La commune à travers la coopération espagnole a eu à construire une dizaine de cantines ce qui devrait renforcer l'offre au niveau du marché mais aussi améliorer les recettes de la municipales. Cependant, les installations du marché sont vétustes. On estime à 50% le degré de dégradation.

A côté de ce marché, nous avons un petit marché peu fonctionnel dans le quartier Santassou. Nous y notons quand même quelques boutiques et autres installations. Les autres quartiers ne disposent pas de marchés.

Comme dans toutes les grandes communes, un nombre important de boutiques est noté dans les quartiers.

Tableau 6: Diagnostic du sous-secteur commerce et équipements marchands

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction d'un marché</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marché (Banque, Mutuelles, Hôtel la palmeraie, Restaurants, Fleuve, Pharmacie, Dancing)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etroitesse du marché</li> <li>▪ Insécurité des riverains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension des cantines</li> <li>▪ Construction des quais de pêche</li> <li>▪ Implantation de chambre froide</li> <li>▪ Création d'une équipe de veille</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un petit marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de marche fonctionnel et dynamique</li> <li>▪ Absence de foirail</li> <li>▪ Absence de chambre froide pour la conservation des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer le marché en cantines et équipements</li> <li>▪ Mise en place d'un foirail</li> <li>▪ Construction d'une chambre froide dans le marché</li> </ul>

	▪ Absence de louma	▪ Création d'un Louma
--	--------------------	-----------------------

▪ **Electrification et télécommunications**

Tous les quartiers de la Commune sont électrifiés. L'alimentation en électricité est assurée par le réseau de la SENELEC qui est branché à la Centrale de Boutoute (Ziguinchor).

Le réseau ne couvre pas toute l'étendue de la Commune, notamment les zones d'extension et les nouveaux quartiers. Les problèmes notés sont entre autres liés aux intempéries (pluies, vents etc.)

La couverture des réseaux de télécommunication est assez bonne. La Commune dispose de 3 antennes de réseau de télécommunication. L'internet est marqué par plusieurs débits offerts (512Ko à 2Mo).

L'essentiel des contraintes de ces sous-secteurs électrification et télécommunication est consigné dans le tableau suivant.

Tableau 7: Diagnostic du sous-secteur électrification et télécommunications

ATOUS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un réseau d'éclairage public</li> <li>▪ Un bon réseau téléphonique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un réseau d'éclairage public peut étendu (montagne rouge)</li> <li>▪ Pas d'électricité a Goudiabya et Dembaya</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension du réseau électrique (montagne rouge, Dembaya et Goudiabya) (SENELEC)</li> <li>▪ Mettre en place un réseau avec le solaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réseau électrique défectueux</li> <li>▪ Baisse de tension considérable</li> <li>▪ Manque d'extension du réseau a Moricounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reprendre le réseau électrique</li> <li>▪ Faire une extension</li> <li>▪ Installer un poste de transformation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelques poteaux</li> <li>▪ Hygiène</li> <li>▪ Existence de sac vide de riz comme poubelle</li> <li>▪ Existence de voirie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poteaux sans appliquer</li> <li>▪ Poteaux défectueux</li> <li>▪ Manque de poubelle</li> <li>▪ Irrégularités dans les ramassages d'ordures</li> <li>▪ Voirie dégradée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de l'éclairage public</li> <li>▪ Implantation de poubelle a la porte de chaque concession</li> <li>▪ Bitumage des voiries</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence du réseau électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté d'accès à l'électrification dans les nouvelles installations</li> <li>▪ Insuffisance de l'éclairage public</li> <li>▪ Faiblesse de l'éclairage (ampoule défectueux et tension trop faible basse</li> <li>▪ Vétusté du réseau et poteaux défectueux (termites)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension du réseau</li> <li>▪ Mettre en place un transformateur</li> <li>▪ Changer le réseau</li> <li>▪ Mettre des poteaux en fer</li> </ul>
--	--	--

### ▪ Hygiène et assainissement

S'agissant de la collecte des ordures ménagères, la Commune dispose d'un système de collecte à travers un camion. Cependant, ce système est insuffisant à cause de beaucoup de facteurs dont l'absence de voirie goudronnée à l'intérieur de la Commune, mais aussi par la faible intégration urbanistique des quartiers qui gardent toujours le caractère traditionnel. Ainsi, les quartiers concernés par cette collecte sont Kabeumb et Santassou (même si on note des dépôts sauvages dans une partie de ce dernier quartier).

Le diagnostic montre par contre une nécessité de prévoir une décharge dans les zones d'extensions.

Le réseau de drainage des eaux pluviales, s'il n'est pas inexistant, se caractérise par sa vétusté ce qui cause des affaissements ou de l'ensablement dans certains endroits de la Commune. Dans d'autres endroits, les canaux sont transformés en dépotoirs sauvages d'ordures par les riverains.

Les édicules publics notés dans la Commune se localisent dans le quartier Santassou. Ils sont fonctionnels.

Tableau 8: Diagnostic du sous-secteur hygiène et assainissement

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'espace pour le dépôt d'ordure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de route / pas de grande rue</li> <li>▪ Pas de réseau d'assainissement (de canaux d'évacuation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place des bacs à ordures</li> <li>▪ Créer des routes pour faciliter l'accès et l'installation d'un réseau</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de bac a ordure</li> <li>▪ Aucun réseau en collecte d'ordures ménagères organisées</li> </ul>	d'assainissement
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de réseau d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place un réseau d'assainissement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hygiène</li> <li>▪ Existence de sac vide de riz comme poubelle</li> <li>▪ Existence de voirie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de poubelle</li> <li>▪ Irrégularité dans les ramassages d'ordures</li> <li>▪ Voirie dégradée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implantation de poubelle a la porte de chaque concession</li> <li>▪ Bitumage des voiries</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de routes bitumées</li> <li>▪ Absence de canalisation</li> <li>▪ Espace non valorise</li> <li>▪ Manque de bac a ordure</li> <li>▪ Absence de véhicule de ramassage</li> <li>▪ Absence de vidange de fausse septique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bitumage des routes</li> <li>▪ Construction des canalisations et panneaux</li> <li>▪ Sensibilise des propriétaires pour la valorisation des terrains</li> <li>▪ Achat et mise en place des bacs a ordure</li> <li>▪ Achat de véhicule de ramassage</li> <li>▪ Pousser les privés a s'intéresser au vidange des fausses septiques</li> </ul>

#### ▪ Culture

Au plan culturel, les activités et évènements phares de la Commune de Sédhiou sont pour l'essentiel constituées de journées mondiales mais aussi du Diambadong et des journées culturelles de Sédhiou. A côté de ces activités, on note un important patrimoine mais mal entretenu. Le patrimoine historique classé est constitué du Fort Piné Laprade, la Préfecture et la Grande Mosquée de Sédhiou. On note également quelques sites d'intérêt tels que l'Ile du Diable et TendaKolong.

Le manque de dynamisme du secteur culturel de la Commune de Sédhiou reflète l'image de la région malgré l'important capital culturel de la Casamance. En effet, on note un faible nombre d'évènements culturels importants, un faible nombre d'infrastructures, des associations culturelles formelles qui ne sont que 27 à l'échelle de toute la région. Le théâtre, la musique et la danse sont plus représentés dans les associations culturelles et artistiques.

Néanmoins, presque tous les quartiers ont des figures historiques ou culturelles connues et respectées par tous.

Le CCR dans le cadre de ces activités ambitionne de mettre en œuvre un travail important d'inventaire du patrimoine et sites d'intérêt culturel ou historique de la Commune dans l'objectif de définir des itinéraires pour des visites.

Tableau 9: Diagnostic du sous-secteur culture

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fort Pine Laprade</li> <li>▪ Chambre de métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mauvaise exploitation du fort Pine Laprade</li> <li>▪ Manque de bibliothèque a l'école élémentaire</li> <li>▪ Manque d'exposition des œuvres d'arts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réfection du fort Pine Laprade et son équipement</li> <li>▪ Implantation d'une bibliothèque a l'école élémentaire</li> <li>▪ Création de site d'exposition d'art</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre culturel</li> <li>▪ Foyer des jeunes</li> <li>▪ Dancing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de locaux pour le centre culturel (en location)</li> <li>▪ Absence de salle de spectacle</li> <li>▪ Manque de matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire un centre culturel</li> <li>▪ Construire une salle de spectacle</li> <li>▪ Achat de matériel de sonorisation et musical</li> </ul>

#### ▪ **Transport et mobilité urbaine**

La Commune de Sédhiou est très déficitaire en infrastructures de transport. A l'image de la région, on note un déficit criard en voirie urbaine. En effet, la Commune ne dispose que de moins de 3 Km de route goudronnée. Cependant, le CIMD s'est engagé à réaliser 10 km de voirie communale dans la capitale régionale dont 5 km en enrobée dense, et 5 km en pavée et bicouche. Ces réalisations devraient apporter un nouveau visage à la commune de Sédhiou.

En dehors des taxis Jakarta et quelques taxis clandos, il n'existe aucun système de transport urbain structuré et organisé.

On note également une faiblesse du réseau de stations de carburant au sein de la Commune.

L'enclavement de la région de Sédhiou se fait sentir par la faiblesse des connexions territorialisées. En réalité, il y a un faible réseau urbain à l'intérieur du département de Sédhiou ce qui ne favorise pas des échanges fluides d'Est en Ouest. Ensuite, la Commune de Sédhiou, capitale régionale fait un décentrement vers le sud de l'axe Kolda-Ziguinchor. Plus au Sud, les grands centres urbains du département de Goudomp sont coupés de la Commune de Sédhiou par le fleuve Casamance. De ce côté également le transport fluvial est peu développé. Toute cette conjonction de facteurs fait que la Commune de Sédhiou reste peu attractive.

Tableau 10: Diagnostic du sous-secteur transport et mobilité urbaine

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gare routière</li> <li>▪ Station d'essence (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de transport urbain (automobiles)</li> <li>▪ Manque de taxi bagages</li> <li>▪ Non immatriculation de moto Jakarta</li> <li>▪ Mauvais état des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Facilité la mise en place d'itinéraires des transports</li> <li>▪ Achat des taxis bagage</li> <li>▪ Recenser et immatriculer les motos Jakarta</li> <li>▪ Encourager la mise en place les taxis urbains</li> </ul>

#### ▪ **Agriculture périurbaine et élevage domestique**

Malgré l'urbanisation de la population de la Commune de Sédhiou nous notons la persistance de la ruralité surtout dans les quartiers périphériques. Ceci est dû au fait que les terres de la région dont pour l'essentiel très fertiles, la pluviométrie est abondante (plus de 1000mm/an) et les populations capitalisent un bagage important en termes de techniques, etc. En moyenne, les populations cultivent entre 1 et 3 ha. La qualité des terres de culture du coté de Montagne Rouge et Goudiabya est moyennement fertile. Les rendements moyens s'élèvent à 1,5 T/ha selon les enquêtes dans les quartiers (PDC 2015). On note un niveau d'équipement très faible. Le manque d'organisation de producteurs combiné à tous ces éléments cités ci-dessus montre qu'il s'agit d'une agriculture périurbaine peu développée.

Au-delà du fait que la commune soit ceinturée dans sa partie Est par le fleuve, il existe quelques vallées :

Dans la partie Nord, Vallée de Bacoume : 1150 Ha

Dans le Sud vers Bambali, la vallée de Samirong : 1230 Ha

Ces vallées jouent un rôle important dans l'alimentation des ménages (riziculture). Toutefois, on note une déprise de l'agriculture avec le vieillissement de la main d'œuvre mais aussi à cause des phénomènes physico chimiques tels que la salinisation et l'acidification dus en partie à la dégradation des ouvrages de vallée.

L'élevage est de caractère domestique. Nous notons principalement des petits ruminants et de la volaille. Il y a également un développement encore timide de l'aviculture dans la commune.

Tableau 11: Diagnostic du sous-secteur agriculture périurbaine et élevage domestique

ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bonne aptitude des terres</li><li>▪ Existence de vallées péri-urbaines</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Salinisation des vallées</li><li>▪ Divagation des animaux</li><li>▪ Matériel agricole rudimentaire</li><li>▪ Espace réduite</li><li>▪ Problème de vol</li><li>▪ Accès difficile au financement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Construction de barrage anti sel</li><li>▪ Restaure les maisons de fourrières</li><li>▪ Doter et remplace le matériel existant</li><li>▪ Créer des commutes de surveillance dans les quartiers</li><li>▪ Facilite l'accès au financement</li><li>▪ Recrute un personnel pour la surveillance des animaux dans un espace</li></ul>

#### ▪ Groupements de promotion féminine

En général, les GPF s'activent dans le domaine du petit commerce, du maraîchage, de l'exploitation des moulins, des champs collectifs et du crédit revolving. Les groupements sont composés uniquement de femmes et certains d'entre eux sont affiliés à des fédérations nationales. Dans la Commune de Sédhiou, 16 groupements de promotion féminine sont enregistrés au niveau du service du développement communautaire.

Souvent, avec des effectifs importants, ces organisations sont l'affaire d'une ou de deux femmes seulement. Il y a un besoin d'appui organisationnel, technique, et financier pour atteindre les objectifs escomptés.

Tableau 12: Diagnostic du sous-secteur groupements de promotion féminine

ATOUS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de GPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de maison des femmes</li> <li>▪ Manque de financement</li> <li>▪ Pas d'unité de transformation des produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire une maison des femmes</li> <li>▪ Trouver des PTF aux GPF en règle</li> <li>▪ Créer une unité de transformation des produits locaux</li> </ul>

#### ▪ Jeunesse sport et loisirs

Les jeunes de la commune de Sédhiou constituent une frange très importante de la population (67%). Ils sont généralement regroupés en ASC au niveau des quartiers. Les associations sportives et culturelles sont des associations de jeunes à but non lucratif intervenant spécifiquement dans le sport et la culture.

Leurs activités se limitent au sport avec l'organisation des Navétanes et quelques activités culturelles. Un seul foyer des jeunes est noté à Santassou. Les infrastructures sportives sont très limitées dans la commune. Le stade municipal est en cours de réhabilitation, ce qui fait que les activités sont souvent délocalisées dans les lycées et autres espaces de la commune.

Les ASC sont confrontées aux problèmes d'encadrement technique et de soutien financier. Leurs activités sont saisonnières et se passent en hivernage pendant les grandes vacances scolaires ce qui limite leur capacité d'action.

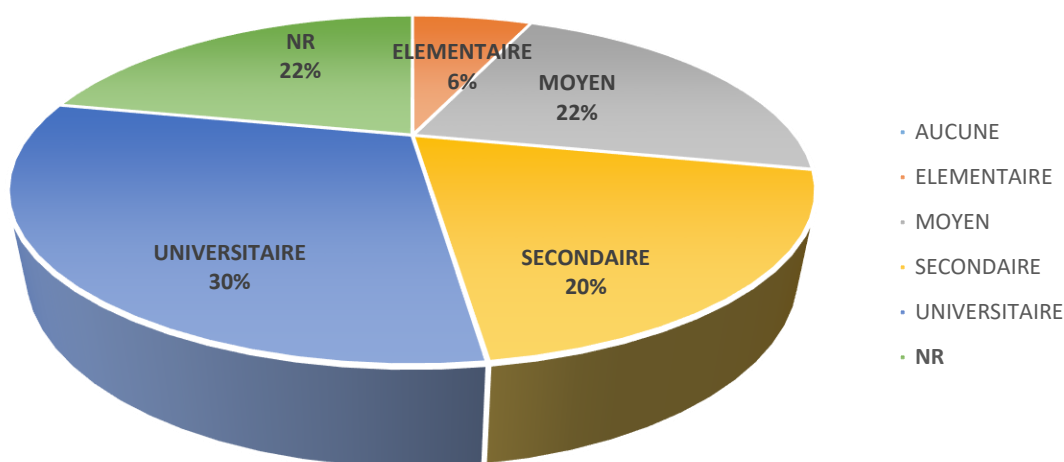
Tableau 13: Diagnostic du sous-secteur jeunesse sport et loisirs

ATOUS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 associations de jeunes (sport)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de terrain pour leurs entraînements</li> <li>▪ Pas d'espace pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des espaces de loisir pour les jeunes</li> <li>▪ Aménagement d'un terrain de sport pour les jeunes</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'ASC et d'une école de football</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'aire de jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un terrain de basket et de handball en face du fort Pine Laprade</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un stade municipal multifonctionnel en construction</li> <li>▪ Un terrain de handball</li> <li>▪ Un foyer des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'espace de jeux pour les enfants</li> <li>▪ Manque d'arène (lutte)</li> <li>▪ Manque de jumelage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'espace de jeux construction d'une arène</li> <li>▪ Construction d'un jumelage</li> </ul>

▪ **Le conseil municipal**

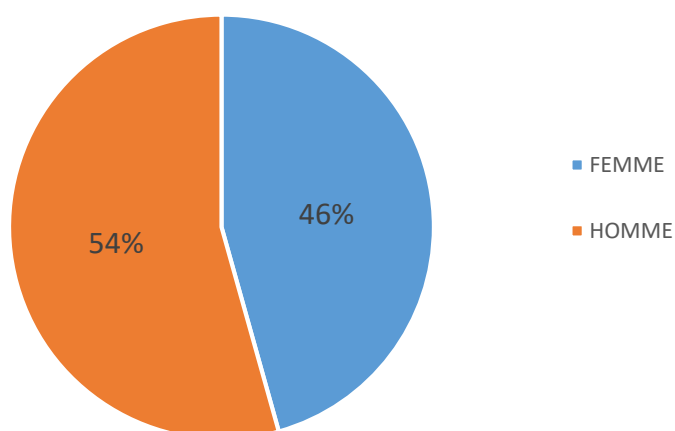
Figure 4: Niveau d'étude des conseillers



1

Source : Profil des élus locaux 2014, Commune de Sédhiou

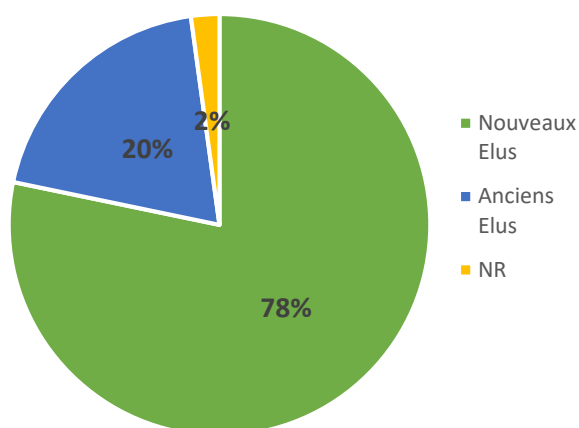
Figure 5: Parité du Conseil



Source : Profil des élus locaux 2014, Commune de Sédhiou

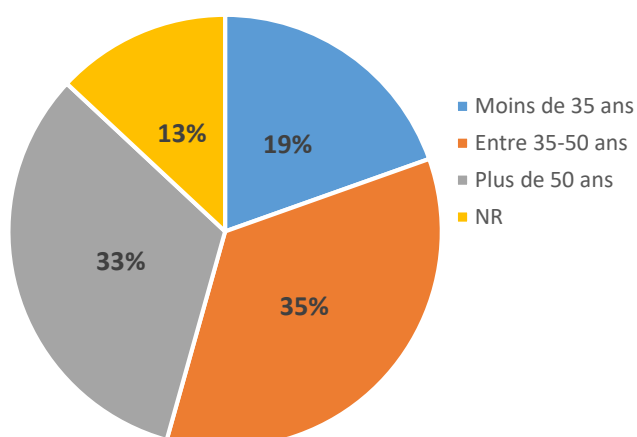
<sup>1</sup> «NR» dans les différents graphismes fait référence aux personnes qui n'ont pas répondu à cette question

Figure 6: Renouvellement du Conseil



Source : Profil des élus locaux 2014, Commune de Sédhiou

Figure 7: Age des conseillers municipaux



Source : Profil des élus locaux 2014, Commune de Sédhiou

Tableau 14: Synthèse des budgets des dernières années

RECETTES						
ANNEES	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	PREVUES	REALISEES		PREVUES	REALISEES	
2012	371842981	209633750	56%	143750000	78173983	54%
2013	322113882	241145382	75%	76700000	40613290	53%
2014	297780656	222466176	75%	NR	NR	
DEPENSES						
ANNEES	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	PREVUES	REALISEES		PREVUES	REALISEES	
2012	371842981	174288935	47%	93750000	69882681	75%

<b>2013</b>	322113882	185072586	57%	76700000	22811576	30%
<b>2014</b>	297780656	198741302	67%	103710000	26280585	25%

**Source : Archives Secrétariat municipal de Sédhiou**

*Tableau 15: Diagnostic du conseil municipal*

ATOUS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérience des agents de la Mairie (Secrétaire municipal, OEC, secrétaires...)</li> <li>▪ Bon niveau d'étude des conseillers (50% ont le niveau secondaire)</li> <li>▪ Représentativité des femmes (46%)</li> <li>▪ Représentativité des anciens conseillers</li> <li>▪ Bonne présence des jeunes dans le conseil (environ 20%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'expérience des nouveaux conseillers</li> <li>▪ Manque de formation</li> <li>▪ Vétusté des locaux</li> <li>▪ Difficultés de recouvrement</li> <li>▪ Manque d'enthousiasme dans l'exercice de mise en place du PDC</li> <li>▪ Faiblesse des ressources domestiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les capacités des conseillers et agents de la Mairie</li> <li>▪ Trouver des PTF</li> <li>▪ Réfectionner certains locaux (état civil en cours)</li> <li>▪ Adopter une politique de visibilité du PDC</li> <li>▪ Inciter les OCB à participer au financement du PDC</li> <li>▪ Sensibiliser les populations sur les enjeux de la gestion municipale</li> <li>▪ Elargir l'assiette fiscale de la commune</li> </ul>



Tableau 16: TABLEAU DU BILAN DIAGNOSTIC

SOUS SECTEUR	ATOUTS	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Disponibilité et relative proximité (14 sont accessibles) des structures scolaires (Total : 20 dont 19 formelles et 1 Daara. 74% de public et 26% de Privé)</li> <li>⇒ Présence des structures éducatives (IA, AEMO, CAOSP et IEF, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Manque d'école maternel</li> <li>⇒ 5 classes en abris provisoire a l'école primaire de Goudiabya</li> <li>⇒ Insuffisance de salles de classe</li> <li>⇒ Manque d'espace réservé aux établissements scolaires</li> <li>⇒ Manque de gardiens pour les écoles</li> <li>⇒ Insuffisance d'école arabe</li> <li>⇒ Absence de magasin de stockage pour les matériels dans les écoles</li> <li>⇒ Absence de terrain pour le sport scolaire</li> <li>⇒ Insuffisance de CEM</li> <li>⇒ Quelques abris provisoires dans les écoles</li> <li>⇒ Absence de clôture pour l'école 8</li> <li>⇒ Manque d'eau courante dans plusieurs écoles</li> <li>⇒ Manque d'école d'application</li> <li>⇒ Problème lié a l'état civil pour certains élèves</li> <li>⇒ Manque de cantine scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Construction de 3 cases des tout-petit</li> <li>⇒ Construction d'une autre école primaire (Dembaya)</li> <li>⇒ Construction de 5 salles de classe à Goudiabya</li> <li>⇒ Création de 2 autres CEM (Zone 2 et 3)</li> <li>⇒ Construction des salles de classe en hauteur</li> <li>⇒ Recrutement de gardiens pour les écoles</li> <li>⇒ Construction d'une école arabe</li> <li>⇒ Restructuration pour aménager un terrain de sport</li> <li>⇒ Recherche d'espace</li> <li>⇒ Résorption des abris provisoires</li> <li>⇒ Clôturer l'école 8</li> <li>⇒ Adduction d'eau dans les écoles</li> <li>⇒ Eriger une école en école d'application</li> <li>⇒ Organiser une audience foraine</li> <li>⇒ Sensibiliser les parents sur l'importance de l'état civil</li> <li>⇒ Mettre en place des cantines scolaires dans les écoles</li> <li>⇒ Mettre en place une bibliothèque au CRETEF</li> </ul>
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Infirmerie à l'école AMA (Montagne rouge)</li> <li>⇒ Disponibilité de structure de santé</li> <li>⇒ Forte population</li> <li>⇒ Présence Poste de santé</li> <li>⇒ Présence de comités de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aucune structure de santé dans la zone 1</li> <li>⇒ Inaccessibilité de la zone 1 pour l'évacuation des malades par voiture</li> <li>⇒ Insuffisance de salle d'accouchement (CSS)</li> <li>⇒ Salle d'attente très petite pour la maternité (CSS)</li> <li>⇒ Absence de bloc opératoire</li> <li>⇒ Absence de scanner et radiographie</li> <li>⇒ Insuffisance de personnel qualifié (hôpital régional et CSS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Créer un autre poste de santé de proximité</li> <li>⇒ Affecter du personnel</li> <li>⇒ Implanter une pharmacie de proximité</li> <li>⇒ Construction des routes dans les nouveaux lotissements</li> <li>⇒ Appliquer la CMU et la prise en charge des moins des 5 ans</li> <li>⇒ Recherche de corbillard</li> <li>⇒ Acheter des ambulances (2)</li> <li>⇒ Construire un centre pour la médecine</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Bloc d'hygiène mal entretenu (Hôpital régional)</li> <li>⇒ Cout élevé des médicaments</li> <li>⇒ Insuffisance de poste de santé</li> <li>⇒ Manque d'espace</li> <li>⇒ Eloignement du poste de santé par rapport à la majorité de la population</li> <li>⇒ Insuffisance des structures de santé</li> <li>⇒ Insuffisance du personnel de santé</li> <li>⇒ Eloignement des pharmacies</li> <li>⇒ Accès difficile du poste de santé (routes en mauvais état)</li> </ul>	traditionnelle
EAU/HYDRAULIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Présence de plusieurs puits</li> <li>⇒ Existence de robinets dans les maisons aux abords de la route de Bambaly</li> <li>⇒ Un puits équipé de pompe</li> <li>⇒ Existence de châteaux d'eau (2)</li> <li>⇒ Ville raccordée à la SDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Tariesement des puits à cause de la profondeur de la nappe</li> <li>⇒ Eau de puits pas potable</li> <li>⇒ Manque / insuffisance du réseau d'adduction d'eau</li> <li>⇒ Quartiers non lotis</li> <li>⇒ Absence de clôture des limites du château d'eau</li> <li>⇒ Accès difficile au réseau d'adduction d'eau</li> <li>⇒ Pas d'extension du réseau hydraulique</li> <li>⇒ Insuffisance de bornes fontaine</li> <li>⇒ Manque de bouches d'incendie</li> <li>⇒ Manque de communication</li> <li>⇒ Forte dépendance du réseau d'eau à l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Restructuration du côté Ouest de Julescounda et régularisation de tout le quartier</li> <li>⇒ Mettre en place un réseau d'adduction d'eau potable</li> <li>⇒ Construction d'un forage dans la zone 1</li> <li>⇒ Etendre l'adduction d'eau</li> <li>⇒ Faciliter l'accès en encourageant les branchements sociaux</li> <li>⇒ Relier l'extension pour les nouveaux installés</li> <li>⇒ Mettre en place des bornes fontaines</li> <li>⇒ Manque de raccordement des quartiers au réseau</li> <li>⇒ Diligenter l'adduction d'eau dans le lotissement de 2006</li> <li>⇒ Créer des bouches d'incendie</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Annoncer les coupures à la radio</li> <li>⇒ Autonomiser les forages en électricité (remettre à niveau les groupes électrogènes pour pallier les coupures)</li> </ul>
COMMERCE ET EQUIPEMENTS MARCHANDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Présence du Marché</li> <li>⇒ Existence d'un petit marché (non fonctionnel) Santassou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pas de marché dans les autres zones (1, 3)</li> <li>⇒ Etranglement du marché central</li> <li>⇒ Insécurité des riverains du marché central</li> <li>⇒ Manque de dynamisme du marché de Santassou</li> <li>⇒ Absence de foirail (marché de Santassou)</li> <li>⇒ Absence de chambre froide pour la conservation des produits (marché de Santassou)</li> <li>⇒ Absence de marchés hebdomadaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Renforcer le marché en cantines et équipements (répondant aux normes modernes) Santassou</li> <li>⇒ Mise en place d'un foirail</li> <li>⇒ Construction d'une chambre froide dans le marché (Santassou)</li> <li>⇒ Création d'un marché hebdomadaire</li> <li>⇒ Mettre en place une Centrale d'achat pour l'approvisionnement en produits</li> <li>⇒ Mettre en place un Centre commercial dans la ville</li> <li>⇒ Clôturer le marché de Santassou</li> </ul>
ELECTRIFICATION ET TELECOMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence d'un réseau d'éclairage public</li> <li>⇒ Un bon réseau téléphonique</li> <li>⇒ Quelques poteaux en bon état</li> <li>⇒ Existence du réseau électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Un réseau d'éclairage public peut être étendu (Montagne Rouge)</li> <li>⇒ Pas d'électricité à Goudiabya et Dembaya</li> <li>⇒ Réseau électrique défectueux</li> <li>⇒ Baisses de tension considérables</li> <li>⇒ Manque d'extension du réseau à Moricounda</li> <li>⇒ Difficulté d'accès à l'électrification dans les nouvelles installations</li> <li>⇒ Faiblesse de l'éclairage (ampoules défectueuses et tension trop faible)</li> <li>⇒ Vétusté du réseau et poteaux défectueux (rongé par les termites)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Extension du réseau (linéaire, en rapport avec les services compétents)</li> <li>⇒ Mettre en place un transformateur (coût et spécifications en rapport avec les services compétents)</li> <li>⇒ Remplacer les ampoules défectueuses (nombre)</li> <li>⇒ Changer le réseau défectueux</li> <li>⇒ Mettre des poteaux en fer ou un réseau souterrain (cela dépendra des spécialistes)</li> </ul>
HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence d'espace pour le dépôt d'ordure</li> <li>⇒ Hygiène</li> <li>⇒ Existence de sacs vides de riz comme poubelle</li> <li>⇒ Existence de la voirie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pas de route/pas de grandes rues</li> <li>⇒ Pas de réseau d'assainissement (de canaux d'évacuation)</li> <li>⇒ Aucun réseau de collecte d'ordures ménagères organisé</li> <li>⇒ Absence de réseau d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mettre en place des bacs à ordures</li> <li>⇒ Créer des routes pour faciliter l'accès et l'installation d'un réseau d'assainissement</li> <li>⇒ Mettre en place un réseau d'assainissement</li> <li>⇒ Implantation de poubelle à la porte de</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Manque de poubelles et bacs conventionnels</li> <li>⇒ Irrégularité dans les ramassages d'ordures</li> <li>⇒ Existence d'espaces non valorisés</li> <li>⇒ Insuffisance de véhicules de ramassage</li> <li>⇒ Absence de vidange des fosses sceptiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>chaque concession</li> <li>⇒ Bitumage des routes</li> <li>⇒ Ouverture des canalisations</li> <li>⇒ Sensibiliser les propriétaires pour la valorisation des terrains</li> <li>⇒ Achat et mise en place des bacs à ordures</li> <li>⇒ Achat de véhicule de ramassage des ordures</li> <li>⇒ Pousser les privés à s'intéresser au vidange des fosses sceptiques</li> <li>⇒ Mettre en place une décharge des ordures</li> </ul>
CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Présence du Fort Pine Laprade</li> <li>⇒ Présence de la Chambre de métiers</li> <li>⇒ Présence du Centre Culturel</li> <li>⇒ Foyer des jeunes</li> <li>⇒ Dancing,</li> <li>⇒ etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mauvaise exploitation du Fort Piné Laprade</li> <li>⇒ Manque de bibliothèque communale</li> <li>⇒ Manque d'exposition des œuvres d'arts</li> <li>⇒ Absence de locaux pour le centre culturel (en location)</li> <li>⇒ Absence de salle de spectacles</li> <li>⇒ Manque de matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Réfection du fort Pine Laprade et son équipement</li> <li>⇒ Implantation de bibliothèques à l'élémentaire</li> <li>⇒ Création de site d'exposition d'art</li> <li>⇒ Construire les locaux du centre culturel et renforcer le service régional</li> <li>⇒ Construire une salle de spectacles</li> <li>⇒ Achat de matériel de sonorisation et lumières</li> <li>⇒ Implantation d'une bibliothèque communale</li> <li>⇒ Redynamiser le CLAC</li> <li>⇒ Centre artisanal à implanter</li> <li>⇒ Redynamiser les journées culturelles Mandingue</li> </ul>
TRANSPORT ET MOBILITE URBAINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Présence de la Gare routière</li> <li>⇒ Existence d'une station d'essence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Absence de système transport urbain (automobiles)</li> <li>⇒ Manque de taxi bagages</li> <li>⇒ Non immatriculation de moto Jakarta</li> <li>⇒ Mauvais état des routes</li> <li>⇒ Accidents récurrents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Faciliter la mise en place d'itinéraires des transports</li> <li>⇒ Achat des taxi bagage</li> <li>⇒ Recenser et immatriculer les moto Jakarta</li> <li>⇒ Encourager la mise en place des taxis urbains(avec le privé)</li> <li>⇒ Développer le transport fluvial avec des vedettes par exemple</li> <li>⇒ Sensibiliser sur les accidents</li> <li>⇒ Achat de bus pour le transport d'élèves</li> <li>⇒ Agrandir et moderniser la gare routière</li> </ul>

AGRICULTURE PERIURBAINE ET ELEVAGE DOMESTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence de vallées périurbaines</li> <li>⇒ Existence du fleuve</li> <li>⇒ Aptitude des sols à la riziculture de vallée</li> <li>⇒</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Salinisation des vallées</li> <li>⇒ Divagation des animaux</li> <li>⇒ Matériel agricole rudimentaire</li> <li>⇒ Espace réduite</li> <li>⇒ Problème du vol de bétail</li> <li>⇒ Accès difficile au financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Construction de barrage anti sel</li> <li>⇒ Restaurer les maisons de fourrière</li> <li>⇒ Doter et remplacer le matériel existant</li> <li>⇒ Créer des comités de surveillance dans les quartiers</li> <li>⇒ Faciliter l'accès au financement</li> <li>⇒ Faciliter l'accès à la terre surtout pour les femmes</li> <li>⇒ Amélioration des races</li> </ul>
GROUPEMENT DE PROMOTION FEMININE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence de GPF plus ou moins dynamiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pas de foyer des femmes</li> <li>⇒ Manque de financement</li> <li>⇒ Manque d'unité de transformation des produits locaux</li> <li>⇒ Manque de formation</li> <li>⇒ Problème de formalisation et de structuration des GPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Construire un foyer des femmes</li> <li>⇒ Trouver des PTF aux GPF en règle</li> <li>⇒ Créer des unités de transformation des produits locaux</li> <li>⇒ Renforcer les capacités des GPF</li> </ul>
JEUNESSE SPORT ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence d'ASC et d'une école de football</li> <li>⇒ Un stade municipal multifonctionnel en construction</li> <li>⇒ Un terrain de handball</li> <li>⇒ Un foyer des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pas de terrain pour leurs entraînements</li> <li>⇒ Pas d'espace pour les jeunes</li> <li>⇒ Manque d'espace de jeux pour les enfants</li> <li>⇒ Manque d'arène (lutte)</li> <li>⇒ Manque de jumelage entre ASC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Créer des espaces de loisir pour les jeunes</li> <li>⇒ Aménagement d'un terrain de sport pour les jeunes</li> <li>⇒ Création d'un terrain de basket et de handball en face du fort Pine Laprade</li> <li>⇒ Aménagement d'une arène</li> <li>⇒ Mise en place d'un jumelage entre ASC</li> </ul>

MICROFINANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence de plusieurs structures de microfinance (Cauris, CMS, UMCEC, ACEP, Djolong, etc.)</li> <li>⇒ Existence de groupements (GPF, GIE)</li> <li>⇒ Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Faible adhésion des clients</li> <li>⇒ Taux d'intérêt élevé</li> <li>⇒ Problème de formalisation et de structuration des GPF</li> <li>⇒ Manque de financement des GPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Faire la promotion des SFD</li> <li>⇒ Revoir à la baisse le taux d'intérêt</li> <li>⇒ Faciliter la formalisation des GPF</li> <li>⇒ Faciliter les financements aux GPF</li> </ul>
GENRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence des groupements des personnes vivant avec handicap</li> <li>⇒ Existence d'OCB</li> <li>⇒ Présence et relative cohésion de la société civile (Collectif des OSC pour la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Absence de local pour abriter le siège de l'association</li> <li>⇒ Manque de formation</li> <li>⇒ Manque de financement</li> <li>⇒ Manque de moyens du collectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Chercher un local</li> <li>⇒ Former les membres</li> <li>⇒ Trouver un financement</li> <li>⇒ Renforcer et diversifier les activités du collectif</li> </ul>
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Beauté du paysage</li> <li>⇒ Existence d'espaces verts</li> <li>⇒ Existence de lotissements et de viabilisation pour certains quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Manque d'entretien des espaces verts</li> <li>⇒ Défaut de ramassage des ordures</li> <li>⇒ Manque de reboisement aux abords des rues</li> <li>⇒ Manque de lotissements dans certaines zones (1 et 3)</li> <li>⇒ Constructions anarchiques et habitations spontanées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aménager d'autres espaces verts et un parcours sportif</li> <li>⇒ Recruter du personnel pour l'entretien des espaces verts</li> <li>⇒ Achat d'un camion de ramassage des ordures</li> <li>⇒ Faire le reboisement des abords des rues</li> <li>⇒ Lotir tous les quartiers de la commune (restructuration de certains quartiers : Moricounda)</li> <li>⇒ Appliquer la réglementation d'urbanisme (PDU)</li> </ul>

## **V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

### **1. Vision de développement**

A la suite des ateliers participatifs de diagnostic, des solutions partagées par les différentes catégories d'acteurs ont été proposées pour mettre en avant les potentialités et s'attaquer aux contraintes et difficultés qui entravent le développement économique et social de la Commune. L'ensemble de ces solutions est articulé à une vision de développement à moyen et long terme, qui est de « *faire de la Commune un hub de développement local participatif à travers non seulement la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base mais aussi de participation citoyenne à la gestion communautaire de l'environnement à l'horizon 2021* ».

### **2. Enjeux de développement**

L'analyse de la situation de la Commune a mis en exergue la complexité des problèmes qui concernent tout d'abord l'environnement urbain. Il constitue un réel enjeu de développement eu égard de l'ampleur des besoins auxquels il faut répondre dans beaucoup de domaines tels que la restructuration des quartiers irréguliers, l'implication des populations dans la gestion de l'environnement, la voirie communale et la mobilité urbaine.

L'analyse situationnelle a également pointé l'importance de la disponibilité, la qualité de services sociaux de base et surtout leur accessibilité pour la population. L'amélioration de la situation d'accès aux services sociaux de base est donc un enjeu de développement pour créer les conditions de renforcement du capital humain.

Il est aussi noté, que l'animation de l'économie locale peut fortement accroître la valeur ajoutée dont le potentiel reste faiblement valorisé dans la Commune.

### **3. Orientations stratégiques et objectifs de développement**

Le PDC de la Commune de Sédhiou repose ainsi sur quatre principaux axes : (i) Amélioration du cadre environnemental de la Commune, (ii) Amélioration de l'accès aux services sociaux de base (iii) Promotion de l'environnement socio-économique local (iv) Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel :

Tableau 17: Articulation du PDC

<b>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)</b>	<b>PLAN SENEGAL EMERGENT (PSE)</b>	<b>PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)</b>
<p>⇒ Pas de pauvreté</p> <p>⇒ Travail décent et croissance économique</p> <p>⇒ Inégalités réduites</p>	<p>AXE 1 PSE : Transformation structurelle de l'économie et croissance</p>	<p><u>Axe 3 PDC : Promotion de l'environnement socio-économique local</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OD 1 : Améliorer l'environnement des activités de commerce et des SFD</li> <li>▪ OD 2 : Améliorer la voirie communale</li> <li>▪ OD 3 : Renforcer le développement des activités agricoles</li> </ul>
<p>⇒ Bonne santé et bien être,</p> <p>⇒ Education de qualité,</p> <p>⇒ Eau propre et assainissement,</p> <p>⇒ Inégalités réduites</p>	<p>AXE 2 PSE : Capital humain, protection sociale et développement durable</p>	<p><u>Axe 2 PDC : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OD 1 : Améliorer la qualité des services et des infrastructures éducatives</li> <li>▪ OD 2 : Améliorer l'offre de services et les pratiques sanitaires</li> <li>▪ OD 3 : Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité et à l'assainissement</li> <li>▪ OD 4 : Augmenter le plateau des infrastructures de jeunesse, sport, loisirs et</li> </ul>



		<p>culture</p> <p><u><a href="#">Axe 1 PDC : Amélioration du cadre environnemental de la commune</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OD 1 : Améliorer le système de ramassage des ordures</li> <li>▪ OD 2 : Préserver l'environnement de la commune</li> <li>▪ OD 3 : Faciliter la mobilité des populations et des biens</li> </ul>
<p>⇒ <b>Egalité entre les sexes,</b></p> <p>⇒ <b>Partenariat pour la réalisation des objectifs</b></p>	<p>AXE 3 PSE : Gouvernance, institutions, paix et sécurité</p>	<p><u><a href="#">Axe 4 PDC : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OD 1 : Renforcer l'institution municipale</li> <li>▪ OD 2 : Favoriser le dynamisme des OCB</li> </ul>

## VI-PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Tableau 18: Programme d'Actions Prioritaires (PAP)

Activités	Localisation	BUDGET ESTIMATIF	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>EDUCATION ET FORMATION</b>								
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable</b>								
<b>PDC: Axe 2: Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>								
<b>OD 1: Améliorer la qualité des services et des infrastructures éducatives</b>								
Construction de 3 cases des tout-petits		150 000 000						
Construction d'une autre école primaire (Dembaya)	Dembaya	89 916 000						
Construction de 5 salles de classe à Goudiabya	Goudiabya	35 000 000						
Création de 2 autres CEM (Zone 2 et 3)	Zone 2 et 3	311 520 000						
Construction des salles de classe en hauteur		0						
Recrutement de gardiens pour les écoles	commune	72 000 000						
Construction d'une école arabe	Zone 2	89 916 000						
Construction d'une bibliothèque dans chaque école élémentaire	commune	60 000 000						
Aménager un terrain de sport		1 000 000						
Recherche d'espace	Zone 3	0						
Résorption des abris provisoires	commune	175 000 000						
Clôturer l'école 8	Zone 4	15 000 000						
Adduction d'eau dans les écoles	commune	600 000						
Eriger une école en école d'application	commune	0						
Appuyer l'organisation d'audiences foraines	commune	12 000 000						
Sensibiliser les parents sur l'importance de l'état civil	commune	12 000 000						
Appuyer les cantines scolaires dans les écoles	commune	12 000 000						
Mettre en place de bibliothèque CRETEF	Zone 4	12 000 000						

Doter 3 CEM de Salles Informatiques	commune	45 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		1 092 952 000						
<b>SANTE &amp; ACTION SOCIALE</b>								
<b>OD 2: Améliorer l'offre de services et les pratiques sanitaires</b>								
Créer un autre poste de santé de proximité	Zone 4	51 000 000						
Affecter du personnel	commune	0						
Implanter une pharmacie de proximité	Zone 4	0						
Construction des routes dans les nouveaux lotissements	commune	0						
Appliquer la CMU et la prise en charge des moins des 5 ans	commune	0						
Recherche de corbillard	commune	15 000 000						
Acheter des ambulances (2)	Zone 3	32 800 000						
Construire un centre pour la médecine traditionnelle	commune	15 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		113 800 000						
<b>EAU/HYDRAULIQUE</b>								
<b>OD 3: Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité et à l'assainissement</b>								
Restructuration du côté Ouest de Julescounda et régularisation de tout le quartier	Zone 2	0						
Construction d'un forage dans la zone 1	Zone 1	57 000 000						
Etendre l'adduction d'eau	commune	36 000 000						
Faciliter l'accès en encourageant les branchements sociaux	commune	0						
Relier l'extension pour les nouveaux installés	commune	0						
Mettre en place des bornes fontaines (à 2 robinets)	commune	8 000 000						
Diligenter l'adduction d'eau dans le lotissement de 2006	Zone 1	0						
Créer des bouches d'incendie	commune	0						
Annoncer les coupures à la radio	commune	0						

Autonomiser les forages en électricité (remettre à niveau les groupes électrogènes pour pallier les coupures)	Zone 4	2 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		103 000 000						
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et croissance</b>								
<b>PDC: Axe 3: Promotion de l'environnement socio-économique local</b>								
<b>OD 1: Améliorer l'environnement des activités de commerce et des SFD</b>								
<b>COMMERCE ET EQUIPEMENTS MARCHANDS</b>								
Renforcer le marché en cantines et équipements (répondant aux normes modernes) Santassou	Zone 3	40 000 000						
Mise en place d'un foirail	Zone 4	1 000 000						
Construction d'une chambre froide dans le marché (Santassou)	Zone 4	6 000 000						
Création d'un marché hebdomadaire	commune	1 000 000						
Mettre en place une Centrale d'achat pour l'approvisionnement en produits	commune	10 000 000						
Mettre en place un Centre commercial dans la ville	commune	0						
Clôturer le marché de Santassou	Zone 4	15 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		73 000 000						
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable</b>								
<b>PDC: Axe 2: Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>								
<b>OD 3: Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité et à l'assainissement</b>								
<b>ELECTRIFICATION</b>								
Extension du réseau (linéaire, en rapport avec les services compétents)	commune	150 000 000						
Mettre en place un nouveau transformateur (cout et spécifications en rapport avec les services compétents)	commune	250 000 000						

Remplacer les ampoules défectueuses (nombre)	commune	6 000 000						
Changer le réseau défectueux	commune	50 000 000						
Mettre des poteaux <b>en fer</b> ou un réseau souterrain (cela dépendra des spécialistes)	commune	100 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		556 000 000						
<b>HYGIENE ASSAINISSEMENT</b>								
Mettre en place des bacs à ordures	commune	1 000 000						
Créer des routes pour faciliter l'accès et l'installation d'un réseau d'assainissement	commune	0						
Mettre en place un réseau d'assainissement	commune	0						
Sensibilisation des ménages pour l'implantation de poubelle à la porte de chaque concession	commune	500 000						
Bitumage des routes	commune	0						
Ouverture des canalisations	commune	0						
Sensibiliser les propriétaires pour la valorisation des terrains	Zone 4	0						
Achat de véhicule de ramassage des ordures	commune	35 000 000						
Pousser les privés à s'intéresser au vidange des fosses sceptiques	commune	0						
Mettre en place une décharge des ordures (en périphérie)	commune	30 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		66 500 000						
<b>CULTURE</b>								
<b>OD 4: Augmenter le plateau des infrastructures de jeunesse, sport, loisirs et de culture</b>								
Réfection du fort Pine Laprade et son équipement	Zone 2	150 000 000						
Création de site d'exposition d'art	commune	1 000 000						
Construire les locaux du centre culturel et renforcer le service régional	commune	100 000 000						
Construire une salle de spectacles	commune	80 000 000						
Achat de matériel de sonorisation et lumières	commune	10 000 000						
Implantation d'une bibliothèque communale	commune	15 000 000						

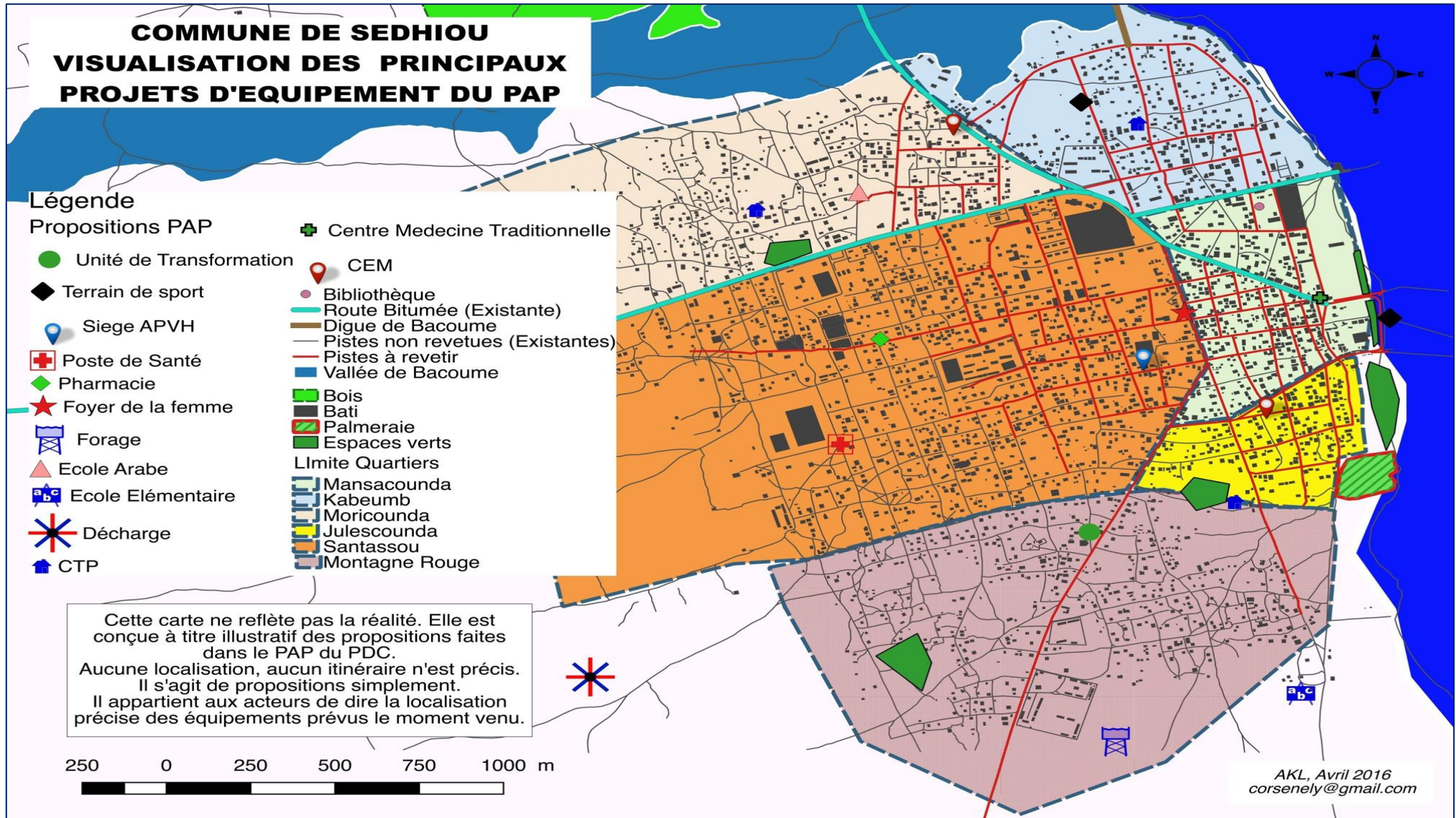
Redynamiser le CLAC	Zone 2	1 000 000						
Centre artisanal à implanter	commune	75 000 000						
Appuyer la redynamisation des journées culturelles Mandingue	commune	9 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>441 000 000</b>						
<b>TRANSPORT ET MOBILITE URBAINE</b>								
<b>PDC: Axe 1: Amélioration du cadre environnemental de la commune</b>								
<b>OD 2 : Améliorer la voirie communale; OD 3 : Faciliter la mobilité des populations et des biens</b>								
Faciliter la mise en place d'itinéraires des transports	commune	2 000 000						
Achat des taxis bagage	commune	0						
Recenser et immatriculer les motos Jakarta	commune	2 500 000						
Encourager la mise en place des taxis urbains (avec le privé)	commune	0						
Développer le transport fluvial avec des vedettes par exemple	commune	60 000 000						
Sensibiliser sur les accidents	commune	3 000 000						
Achat de bus pour le transport d'élèves	commune	60 000 000						
Agrandir et moderniser la gare routière	Zone 4	130 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>257 500 000</b>						
<b>AGRICULTURE PERIURBAINE ET ELEVAGE DOMESTIQUE</b>								
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et croissance</b>								
<b>PDC: Axe 3: Promotion de l'environnement socio-économique local</b>								
<b>OD 1: Renforcer le développement des activités agricoles</b>								
Construction de barrage anti sel	Zone 3	0						
Restaurer les maisons de fourrière	Zone 4	1 000 000						
Doter et remplacer le matériel existant	commune	25 000 000						
Créer des comités de surveillance dans les quartiers	commune	1 000 000						

Faciliter l'accès au financement des producteurs (élevage)	commune	4 000 000						
Faciliter l'accès à la terre surtout pour les femmes (Sensibilisation pour les demandes)	commune	1 000 000						
Amélioration des races	commune	2 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		34 000 000						
<b>GPF</b>								
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 3. Gouvernance, institutions, paix et sécurité</b>								
<b>PDC: Axe 4: Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</b>								
<b>OD 2 : Favoriser le dynamisme des OCB</b>								
Construire un foyer des femmes	commune	80 000 000						
Trouver des PTF aux GPF en règle	commune	4 000 000						
Créer des unités de transformation des produits locaux	commune	16 000 000						
Renforcer les capacités des GPF	commune	12 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		112 000 000						
<b>JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS</b>								
<b>OD 4: Augmenter le plateau des infrastructures de jeunesse, sport, loisirs et de culture</b>								
Créer des espaces de loisir pour les jeunes	commune	5 000 000						
Aménagement d'un terrain de sport pour les jeunes	Zone 2	1 000 000						
Création d'un terrain de basket et de handball en face du fort Pine Laprade	Zone 2	15 000 000						
Aménagement d'une arène	commune	1 000 000						
Appuyer la mise en place de jumelages entre ASC	commune	2 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		24 000 000						
<b>MICROFINANCE</b>								
<b>PSE: Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et croissance</b>								

<b>PDC: Axe 3: Promotion de l'environnement socio-économique local</b>								
<b>OD 1: Améliorer l'environnement des activités de commerce et des SFD</b>								
Appuyer la promotion des SFD	commune	500 000						
Revoir à la baisse le taux d'intérêt	commune	0						
Appuyer la formalisation des GPF	commune	3 000 000						
Appuyer les GPF en financements	commune	10 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		13 500 000						
<b>GENRE</b>								
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 3. Gouvernance, institutions, paix et sécurité</b>								
<b>PDC: Axe 4: Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</b>								
<b>OD 2 : Favoriser le dynamisme des OCB</b>								
Chercher un local (siège)	Zone 4	15 000 000						
Former les membres	Zone 4	12 000 000						
Appuyer l'Association des personnes vivants avec handicap pour des AGR	Zone 4	3 000 000						
Renforcer et diversifier les activités du collectif des OSC	commune	4 000 000						
<b>SOUS TOTAL</b>		34 000 000						
<b>ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE</b>								
<b>ODD:</b>								
<b>PSE: Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable</b>								
<b>PDC: Axe 1: Amélioration du cadre environnemental de la commune</b>								
<b>OD 2: Préserver l'environnement de la commune</b>								
Aménager et bitumer le réseau intérieur (5Km)	Commune	375 000 000						
Aménager d'autres espaces verts (3) et un parcours sportif	commune	9 000 000						



Recruter du personnel pour l'entretien des espaces verts	commune	7 200 000						
Faire le reboisement des abords des rues	commune	3 000 000						
Appuyer la restructuration de quartiers irréguliers	Zone 3	100 000 000						
Appliquer la réglementation d'urbanisme (PDU)	commune	0						
	<b>SOUS TOTAL</b>	494 200 000						
<b>TOTAL PAP</b>		<b>3 415 452 000</b>						



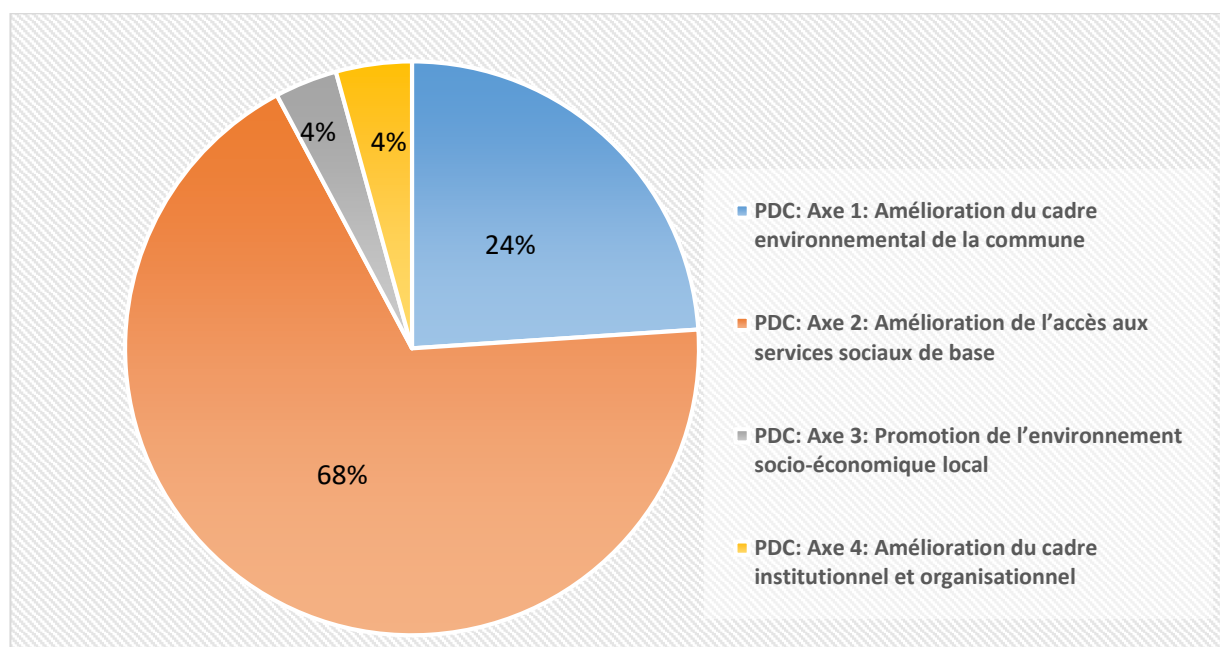


## 1. Hiérarchisation des axes de développement

Tableau 19: Hiérarchisation des axes de développement

<b>AXES PDC</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Amélioration du cadre environnemental de la commune</b>	818200000
<b>Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>	2330752000
<b>Promotion de l'environnement socio-économique local</b>	120500000
<b>Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</b>	146000000
<b>TOTAL</b>	<b>3 415 452 000</b> <b>F CFA</b>

Figure 8: Part des axes dans le PAP



## 2. Le Plan Annuel d'Investissement (PAI)

Tableau 20: PAI 2016

ACTIVITÉS	LOCALISATION	BUDGET ESTILATIF
<b>EDUCATION ET FORMATION</b>		
<b>ODD:</b>		
<b>PSE: Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable</b>		
<b>PDC: Axe 2: Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>		
<b>OD 1: Améliorer la qualité des services et des infrastructures éducatives</b>		
Recrutement de gardiens pour les écoles	commune	6 000 000
Recherche d'espace	Zone 3	-
Clôturer l'école 8	Zone 4	15 000 000
Adduction d'eau dans les écoles	commune	600 000
Appuyer l'organisation d' audiences foraines	commune	2 000 000
Sensibiliser les parents sur l'importance de l'état civil	commune	2 000 000
Appuyer les cantines scolaires dans les écoles	commune	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>27 600 000</b>
<b>SANTE &amp; ACTION SOCIALE</b>		
<b>OD 2: Améliorer l'offre de services et les pratiques sanitaires</b>		
Affecter du personnel	commune	-
Appliquer la CMU et la prise en charge des moins des 5 ans	commune	-
Recherche de corbillard	commune	15 000 000
Acheter des ambulances (2)	Zone 3	32 800 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>47 800 000</b>
<b>EAU/HYDRAULIQUE</b>		
<b>OD 3: Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité et à l'assainissement</b>		
Restructuration du côté Ouest de Julescounda et régularisation de tout le quartier	Zone 2	-
Etendre l'adduction d'eau	commune	18 000 000
Faciliter l'accès en encourageant les branchements sociaux	commune	-

Relier l'extension pour les nouveaux installés	commune	-
Diligenter l'adduction d'eau dans le lotissement de 2006	Zone 1	-
Créer des bouches d'incendie	commune	-
Annoncer les coupures à la radio	commune	-
Autonomiser les forages en électricité (remettre à niveau les groupes électrogènes pour pallier les coupures)	Zone 4	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		20 000 000
<b>ELECTRIFICATION</b>		
Remplacer les ampoules défectueuses (nombre)	commune	1 000 000
Changer le réseau défectueux	commune	10 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		11 000 000
<b>HYGIENE/ASSAINISSEMENT</b>		
Mettre en place des bacs à ordures	commune	1 000 000
Mettre en place un réseau d'assainissement	commune	-
Sensibilisation des ménage pour l'implantation de poubelle à la porte de chaque concession	commune	500 000
Bitumage des routes	commune	-
Ouverture des canalisations	commune	-
Sensibiliser les propriétaires pour la valorisation des terrains	Zone 4	-
Pousser les privés à s'intéresser au vidange des fosses sceptiques	commune	-
Mettre en place une décharge des ordures (en périphérie)	commune	20 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		21 500 000
<b>CULTURE</b>		
<b>OD 4: Augmenter le plateau des infrastructures de jeunesse, sport, loisirs et de culture</b>		
Achat de matériel de sonorisation et lumières	commune	10 000 000
Redynamiser le CLAC	Zone 2	1 000 000
Appuyer la redynamisation des journées culturelles Mandingue	commune	1 500 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		12 500 000
<b>TRANSPORT ET MOBILITE URBAINE</b>		
<b>PDC: Axe 1: Amélioration du cadre environnemental de la commune</b>		

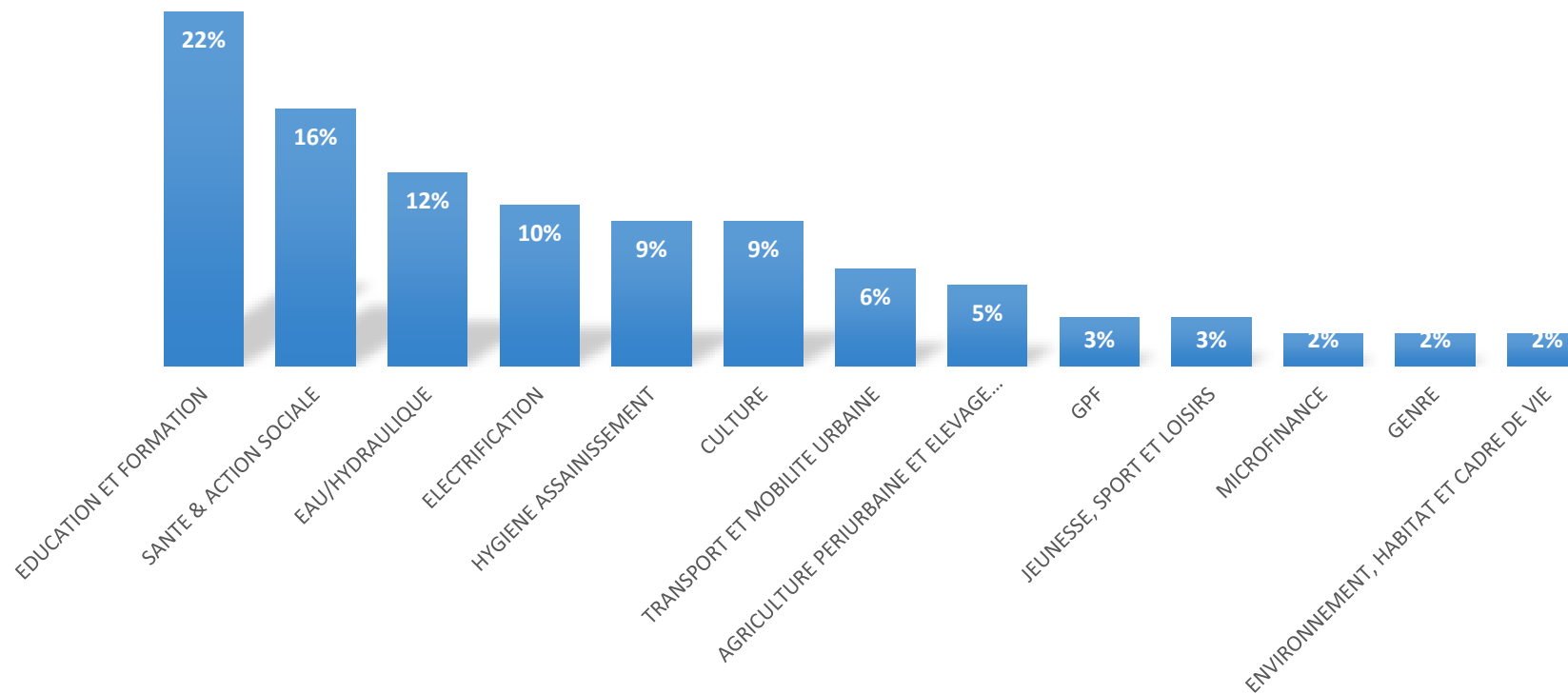
<b>OD 2 : Améliorer la voirie communale; OD 3 : Faciliter la mobilité des populations et des biens</b>		
Faciliter la mise en place d'itinéraires des transports	commune	2 000 000
Achat des taxi bagage	commune	-
Recenser et immatriculer les moto Jakarta	commune	2 500 000
Encourager la mise en place des taxis urbains(avec le privé)	commune	-
Développer le transport fluvial avec des vedettes par exemple	commune	30 000 000
Sensibiliser sur les accidents	commune	500 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>35 000 000</b>
<b>AGRICULTURE PERIURBAINE ET ELEVAGE DOMESTIQUE</b>		
<b>ODD:</b>		
<b>PSE: Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et croissance</b>		
<b>PDC: Axe 3: Promotion de l'environnement socio-économique local</b>		
<b>OD 1: Renforcer le développement des activités agricoles</b>		
Doter et remplacer le matériel existant	commune	12 500 000
Créer des comités de surveillance dans les quartiers	commune	1 000 000
Faciliter l'accès au financement des producteurs (Elevage)	commune	4 000 000
Faciliter l'accès à la terre surtout pour les femmes (Sensibilisation pour le demandes)	commune	500 000
Amélioration des races	commune	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>20 000 000</b>
<b>GPF</b>		
<b>ODD:</b>		
<b>PSE: Axe 3. Gouvernance, institutions, paix et sécurité</b>		
<b>PDC: Axe 4: Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</b>		
<b>OD 2 : Favoriser le dynamisme des OCB</b>		
Trouver des PTF aux GPF en règle	commune	4 000 000
Renforcer les capacités des GPF	commune	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		<b>6 000 000</b>
<b>JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS</b>		

<b>OD 4: Augmenter le plateau des infrastructures de jeunesse, sport, loisirs et de culture</b>		
Créer des espaces de loisir pour les jeunes	commune	2 500 000
Appuyer la mise en place de jumelages entre ASC	commune	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		4 500 000
<b>MICROFINANCE</b>		
<b>PSE: Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et croissance</b>		
<b>PDC: Axe 3: Promotion de l'environnement socio-économique local</b>		
<b>OD 1: Améliorer l'environnement des activités de commerce et des SFD</b>		
Appuyer la promotion des SFD	commune	500 000
Revoir à la baisse le taux d'intérêt	commune	-
Appuyer la formalisation des GPF	commune	1 500 000
Appuyer les GPF en financements	commune	5 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		7 000 000
<b>GENRE</b>		
<b>ODD:</b>		
<b>PSE: Axe 3. Gouvernance, institutions, paix et sécurité</b>		
<b>PDC: Axe 4: Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel</b>		
<b>OD 2 : Favoriser le dynamisme des OCB</b>		
Former les membres	Zone 4	2 000 000
Appuyer l'Association des personnes vivants avec handicap pour des AGR	Zone 4	1 000 000
Renforcer et diversifier les activités du collectif des OSC	commune	2 000 000
<b>SOUS - TOTAL</b>		5 000 000
<b>ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE</b>		
<b>ODD:</b>		
<b>PSE: Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable</b>		
<b>PDC: Axe 1: Amélioration du cadre environnemental de la commune</b>		
<b>OD 2: Préserver l'environnement de la commune</b>		
Recruter du personnel pour l'entretien des espaces verts	commune	1 200 000



Faire le reboisement des abords des rues	commune	3 000 000
Appliquer la réglementation d'urbanisme (PDU)	commune	-
<b>SOUS - TOTAL</b>		4 200 000
		<b>222 100 000</b>

Figure 9: Hiérarchisation des sous-secteurs dans le PAI 2016



### **3. Stratégie de mise en œuvre du PDC**

Compte tenu des moyens limités et de la fébrilité des sources de financement, la mise en œuvre des actions préconisées dans le PDC ne peut se faire sans le concours précieux des différents partenaires au développement.

Le Conseil municipal devra orienter les ONG et PTF vers des actions préconisées dans le PAP et selon leur domaine d'intervention respective. Le travail de prévision de la Commune (Elaboration du budget) doit également prendre en compte la réalisation de ces actions.

En plus des appuis de l'Etat (FDD, etc.), l'Etat doit prendre en charge certaines actions. Certaines de ces préoccupations sont déjà dans l'agenda des départements ministériels notamment à l'issu du CIMD.

La société civile et les OCB prendront en charge prioritairement d'importantes préoccupations compte tenu de leur expérience en matière de renforcement de capacités et de sensibilisation pour le changement de comportements, mais aussi et surtout de leur capacité à capter des investissements.

Concrètement, dans la planification annuelle, les actions préconisées dans ce PDC vont être déroulées à travers les instruments tels que le budget communal qui va puiser dans le PAP pour dresser un PIA et un PTA.